



PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET
AU SECTEUR EXTRACTIF (PAGESE)

Etude en lien avec les recommandations ITIE

Rapport de démarrage & Rapport de cadrage 2023

Octobre 2025





I. Rapport de démarrage



Sommaire



1. Introduction et contexte



2. Objectif de la mission



3. Périmètre et portée



4. Approche



5. Livrables & Calendrier



6. Rappel des recommandations



Introduction

La présente mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la **Norme ITIE 2023** au Tchad, dans un contexte marqué par la volonté du gouvernement et du **Comité National ITIE-Tchad** de renforcer la **transparence**, la **fiabilité des données** et la **redevabilité** dans la gestion des revenus issus du secteur extractif.

Les précédents rapports et validations ITIE ont permis de consolider les acquis du processus, tout en soulignant la nécessité :

- d'améliorer la **qualité et la traçabilité** des informations collectées auprès des entités déclarantes ;
- de renforcer la **coordination** entre les parties prenantes publiques, privées et de la société civile ;
- et de **mieux exploiter les résultats ITIE** pour soutenir les politiques publiques et les réformes du secteur.

Afin d'appuyer ces efforts, la mission est financée par la **Banque Africaine de Développement (BAD)** à travers le **Projet d'Appui à la Gouvernance et à la Stabilité Économique du Tchad (PAGESE)**.

Ce financement vise à permettre la production du **Rapport ITIE 2023** et la réalisation d'une étude destinée à renforcer la gouvernance et la transparence du secteur extractif.

Le **Cabinet EnerTeam** a ainsi été sélectionné pour conduire cette mission, en étroite collaboration avec le **Secrétariat Permanent** et le **Comité National ITIE-Tchad**.



Objectifs de la mission

La mission confiée au **Cabinet EnerTeam** vise à accompagner le **Comité National ITIE-Tchad** et le **Secrétariat Permanent** dans la mise en œuvre de la **Norme ITIE 2023**, à travers la réalisation de deux volets complémentaires :

1. **L'élaboration du Rapport ITIE 2023**, garantissant la collecte, la conciliation et la présentation des données du secteur extractif de manière **fiable, exhaustive et conforme** aux exigences internationales;
2. **La réalisation d'études en lien avec les recommandations ITIE-Tchad**, notamment :
 - un **diagnostic 2025** du secteur extractif pour identifier les faiblesses institutionnelles, juridiques, fiscales et opérationnelles ;
 - une **étude de faisabilité** pour un **mécanisme anti-corruption** adapté au contexte tchadien.

De manière générale, la mission vise à :

- **Renforcer la transparence et la redevabilité** dans la gestion des revenus du secteur extractif ;
- **Améliorer la qualité et la traçabilité** des données collectées ;
- **Faciliter la compréhension et l'utilisation** des informations ITIE par les parties prenantes ;
- **Soutenir la prise de décision** et la mise en œuvre des recommandations issues des rapports précédents.



Périmètre et portée de la mission

❖ Composante 1 : Élaboration du Rapport ITIE 2023

- Couvre l'exercice fiscal **2023** ;
- Intègre la collecte, la conciliation et la validation des données déclarées par les **administrations publiques, les entreprises extractives et les autres entités concernées** ;
- Tient compte des **recommandations** formulées lors des précédents rapports et validations ;
- Se conforme strictement à la **Norme ITIE 2023**, notamment en matière d'exhaustivité, de fiabilité et de divulgation systématique.

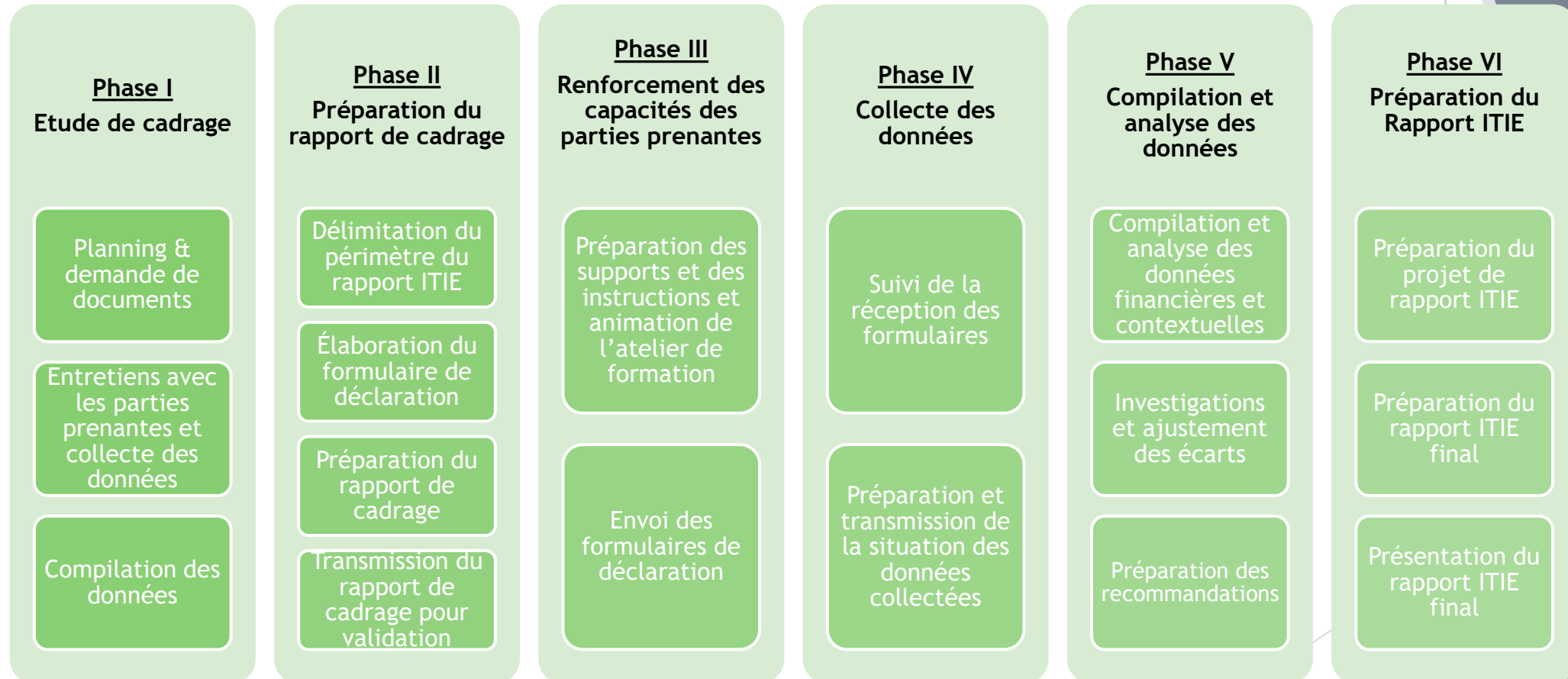
❖ Composante 2 : Études en lien avec les recommandations ITIE-Tchad

- Comprend deux volets analytiques :
 - ✓ **Diagnostic du secteur extractif (2025)**, portant sur les cadres juridique, fiscal, institutionnel et opérationnel ;
 - ✓ **Étude de faisabilité d'un mécanisme anti-corruption**, proposant des dispositifs adaptés au contexte national.
- Implique un processus participatif associant les principales parties prenantes nationales.



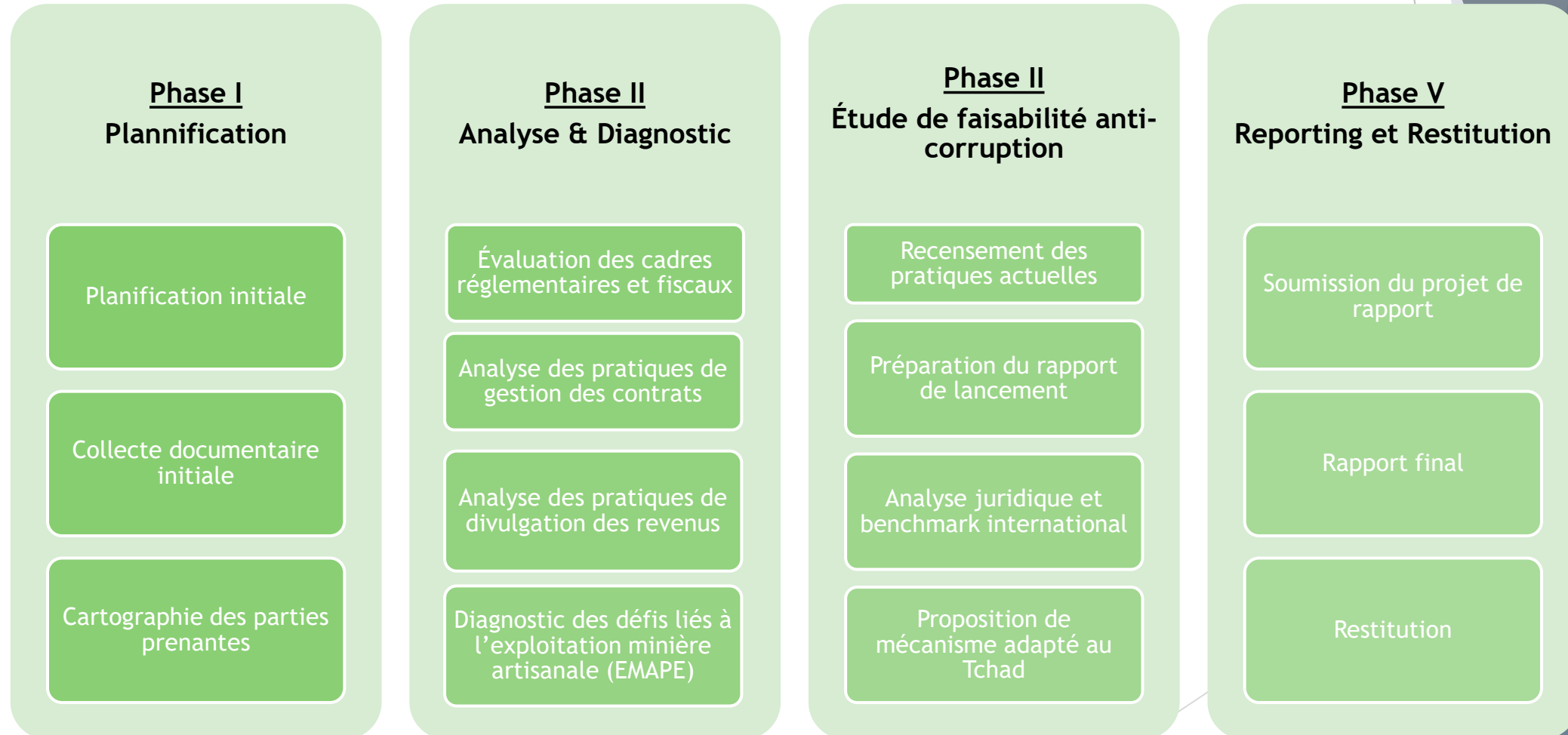
Approche et phases de la mission

❖ Composante 1 : Élaboration du Rapport ITIE 2023



Approche et phases de la mission

❖ Composante 2 : Études en lien avec les recommandations ITIE-Tchad



Principaux Livrables

❖ Composante 1 - Élaboration du Rapport ITIE 2023

- **Rapport de cadrage ITIE 2023** : Définit le périmètre, les seuils de matérialité, les entités et flux retenus, ainsi que les procédures d'assurance qualité et le plan opérationnel.
- **Rapport ITIE 2023 (version provisoire et finale)** : Présente les résultats de la conciliation, les analyses d'écart et les recommandations validées par le Comité National ITIE-Tchad.

❖ Composante 2 - Études en lien avec les recommandations ITIE-Tchad

- **Rapport de diagnostic du secteur extractif** : Évalue les cadres juridique, fiscal et institutionnel, et identifie les faiblesses à corriger pour améliorer la gouvernance du secteur.
- **Étude de faisabilité d'un mécanisme anti-corruption** : Propose des options réalistes et adaptées au contexte tchadien pour renforcer la transparence et la lutte contre la corruption.



Calendrier indicatif

Phase	Activité	Durée
I. Rapport ITIE 2023		
1	Note de cadrage et planification	1 semaine
2	Collecte, traitement et analyse des données	8 semaines
3	Rédaction et validation du rapport ITIE 2023	3 semaines
II. Étude ITIE-TCHAD		
4	Diagnostic des systèmes et registres	4 semaines
5	Révision et mise à jour du plan de travail	1 semaines
6	Étude de faisabilité (divulgaration politiques anticorruption)	2 semaine
7	Rapport final et consolidation	1 semaine



Rappel des recommandations Rapports ITIE 2021-2022

Thème	Constats clés (2021-2022)	Recommandations principales (actions à entreprendre)	Exigence ITIE	Entités concernées	Priorité
1. Gouvernance & Lutte anticorruption	<p>Risques de corruption élevés dans la SHT et le secteur aurifère ;</p> <p>Absence de politiques anticorruption et de codes de conduite ;</p> <p>Absence de réaction du GMP aux cas publics.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une cartographie des risques de corruption (octroi, paiements, entreprises publiques, commercialisation). - Évaluer la gouvernance des EPE (SHT, SONEMIC). - Intégrer des politiques anticorruption et codes d'éthique dans les EPE. - Mettre en place un suivi au sein du GMP pour documenter les cas publics. 	2.1 / 1.5 / 2.6	HCN-ITIE, SHT, SONEMIC, HALC	1
2. Octroi & transferts de titres	<p>Manque de documentation sur les octrois/transferts ;</p> <p>Absence de méthodologie claire ;</p> <p>Cas de non-conformité (arrêtés ministériels au lieu de décrets).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Établir une méthodologie d'évaluation annuelle (échantillons, critères). - Documenter la procédure d'octroi (sources, analyses, écarts). - Publier les résultats et déviations observés. 	2.2	HCN-ITIE, DGTP, DGTM	1



Rappel des recommandations Rapports ITIE 2021-2022

Thème	Constats clés (2021-2022)	Recommandations principales (actions à entreprendre)	Exigence ITIE	Entités concernées	Priorité
3. Consultations communautaires	Absence d'informations publiques sur les consultations avant octroi ; Impossibilité d'évaluer la participation des communautés.	<ul style="list-style-type: none"> - Documenter et publier les consultations (lieux, dates, genre, remarques). - Publier une synthèse annuelle des consultations menées. - Sensibiliser les entreprises et MEPDD sur les obligations de divulgation. 	2.2.a.ii	MEPDD, HCN-ITIE, Entreprises	2
4. Registres & cadastres (licences)	Données incomplètes et incohérentes : Titres expirés encore actifs, champs manquants, absence de mise à jour publique.	<ul style="list-style-type: none"> - Revue technique complète des cadastres pétrolier et minier. - Compléter les champs (dates, coordonnées, références). - Publier les registres officiels sur les sites DGTP/DGTM. - Activer le portail EMC+. 	2.3	DGTP, DGTM	1



Rappel des recommandations Rapports ITIE 2021-2022

Thème	Constats clés (2021-2022)	Recommandations principales (actions à entreprendre)	Exigence ITIE	Entités concernées	Priorité
5. Propriété effective (bénéficiaires réels)	Déclarations limitées à quelques opérateurs pétroliers ; Base juridique incomplète ; Absence de publication publique.	<ul style="list-style-type: none"> - Étendre la divulgation à toutes les entreprises extractives. - Publier les données de propriété juridique issues du RCCM. - Adopter rapidement la loi sur la propriété effective. - Introduire un système de classification des risques (PPE, juridiction). 	2.5	HCN-ITIE, DGTCM, RCCM, DGTP	1
6. Entreprises d'État & participations publiques	États financiers non audités (SHT, SONACIM, SONAMIG) ; Manque de clarté sur les participations (SHT PCCL, CNPCIC).	<ul style="list-style-type: none"> - Publier les états financiers audités des EPE. - Clarifier le statut de SHT PCCL et consolider les participations de l'État. - Documenter les revenus associés (dividendes, cessions). 	2.6 / 6.2	SHT, SONACIM, SONAMIG, DGTCM, HCN-ITIE	1



Rappel des recommandations Rapports ITIE 2021-2022

Thème	Constats clés (2021-2022)	Recommandations principales (actions à entreprendre)	Exigence ITIE	Entités concernées	Priorité
7. Cessions & mutations d'intérêts (PCM/Perenco)	<p>Cession indirecte (Glencore → Perenco) non documentée publiquement ;</p> <p>Divergence entre cadre contractuel (25 %) et code pétrolier (1 %).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Publier l'arrêté ministériel d'approbation de la cession. - Clarifier le régime juridique applicable. - Harmoniser le traitement contractuel et fiscal. 	2.3 / 4.1	DGTP, DGTCP	1
8. Production & valorisation pétrolière	<p>Écarts entre données SHT, DGTP, OTFiP ;</p> <p>Non-utilisation du prix contractuel ;</p> <p>Absence de cohérence interinstitutionnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une validation conjointe annuelle SHT-DGTP-OTFiP. - Utiliser le Prix du Marché Départ Champ (PMDC) contractuel. - Publier les prix trimestriels appliqués. 	3.2	SHT, DGTP, OTFiP, HCN-ITIE	1



Rappel des recommandations Rapports ITIE 2021-2022

Thème	Constats clés (2021-2022)	Recommandations principales (actions à entreprendre)	Exigence ITIE	Entités concernées	Priorité
9. Production & exportations minières	Données de production non désagrégées ; Exportations agrégées par mois ; Ecart de 11,35 tonnes d'or avec les données Comtrade.	<ul style="list-style-type: none"> - Publier les volumes par société et par projet. - Valoriser les produits de carrières. - Obtenir les données d'exportation par transaction. - Expliquer les écarts avec les données miroir. 	3.2 / 3.3	DGTM, DGDDI	1
10. Revenus en nature & rapatriements	Écarts récurrents entre brut revenant à l'État et volumes enlevés ; Manque de traçabilité des paiements et rapatriements.	<ul style="list-style-type: none"> - Exiger des opérateurs des déclarations complètes des paiements en nature. - Vérifier les écarts avec la SHT. - Publier les relevés bancaires du compte séquestre. - Documenter les mouvements BEAC non attribués. 	4.2	SHT, DGTP, DGTCP	1



Rappel des recommandations Rapports ITIE 2021-2022

Thème	Constats clés (2021-2022)	Recommandations principales (actions à entreprendre)	Exigence ITIE	Entités concernées	Priorité
11. Préfinancements & dette Glencore	Nouvel accord signé en 2022 non divulgué ; Incohérences entre données SHT et OTFiP ; Absence de suivi contractuel.	- Publier les termes détaillés du nouvel accord. - Harmoniser les données de remboursement entre institutions. - Mettre en place un suivi contractuel spécifique aux préfinancements.	4.3	SHT, DGTCPC, OTFiP, HCN-ITIE	1
12. Données financières & désagrégation	Revenus agrégés non désagrégés par société et projet ; Données minières partielles.	- Désagréger les paiements et revenus par projet et par entreprise. - Renforcer la coordination DGTM-DGTCPC. - Améliorer la qualité et la cohérence des données transmises.	4.7	DGTM, DGTCPC, DGI, HCN-ITIE	1



Rappel des recommandations Rapports ITIE 2021-2022

Thème	Constats clés (2021-2022)	Recommandations principales (actions à entreprendre)	Exigence ITIE	Entités concernées	Priorité
13. Dépenses quasi budgétaires & sociales	Absence de déclaration des dépenses quasi budgétaires (SHT, SONACIM, SONAMIG) ; Dépenses sociales minières non suivies.	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier et déclarer les dépenses quasi budgétaires. - Mettre en place un suivi des plans de développement communautaire. - Publier les dépenses sociales volontaires. 	6.1 / 6.2	DGTM, SHT, SONAMIG, SONACIM	1
14. Emploi & contenu local	Données partielles (seulement 7 entreprises pétrolières) ; Pas d'informations sur le secteur minier.	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner la collecte de données entre HCN-ITIE, INSEED et ministères. - Rendre la déclaration ITIE obligatoire à toutes les entreprises. - Publier les données par genre et nationalité. 	6.3	INSEED, HCN-ITIE, Entreprises	1



Rappel des recommandations Rapports ITIE 2021-2022

Thème	Constats clés (2021-2022)	Recommandations principales (actions à entreprendre)	Exigence ITIE	Entités concernées	Priorité
15. Environnement & émissions de GES	Absence de divulgation systématique des EIE/audits ; Pas de données publiques sur les émissions de gaz torchés.	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un portail public des documents environnementaux (EIE, audits, permis). - Rendre obligatoire la publication proactive. - Mettre en place un reporting des émissions de GES. 	6.4	MEPDD, HCN-ITIE	2





II. Composante 1 - Rapport de cadrage



Sommaire



1. Introduction et contexte



2. Approche et méthodologie



3. Faits marquants & Réformes



4. Limitations



5. Données sur le secteur extractif



Sommaire



6. Analyse de la matérialité



7. Nouveaux Formulaires de déclarations



8. Points nécessitant une décision du comité



9. Calendrier



10. Annexes



1. Introduction



Introduction et contexte

L'**Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)** est un mécanisme volontaire visant à renforcer la gouvernance des revenus publics issus des industries pétrolières, gazières et minières dans les pays riches en ressources naturelles.

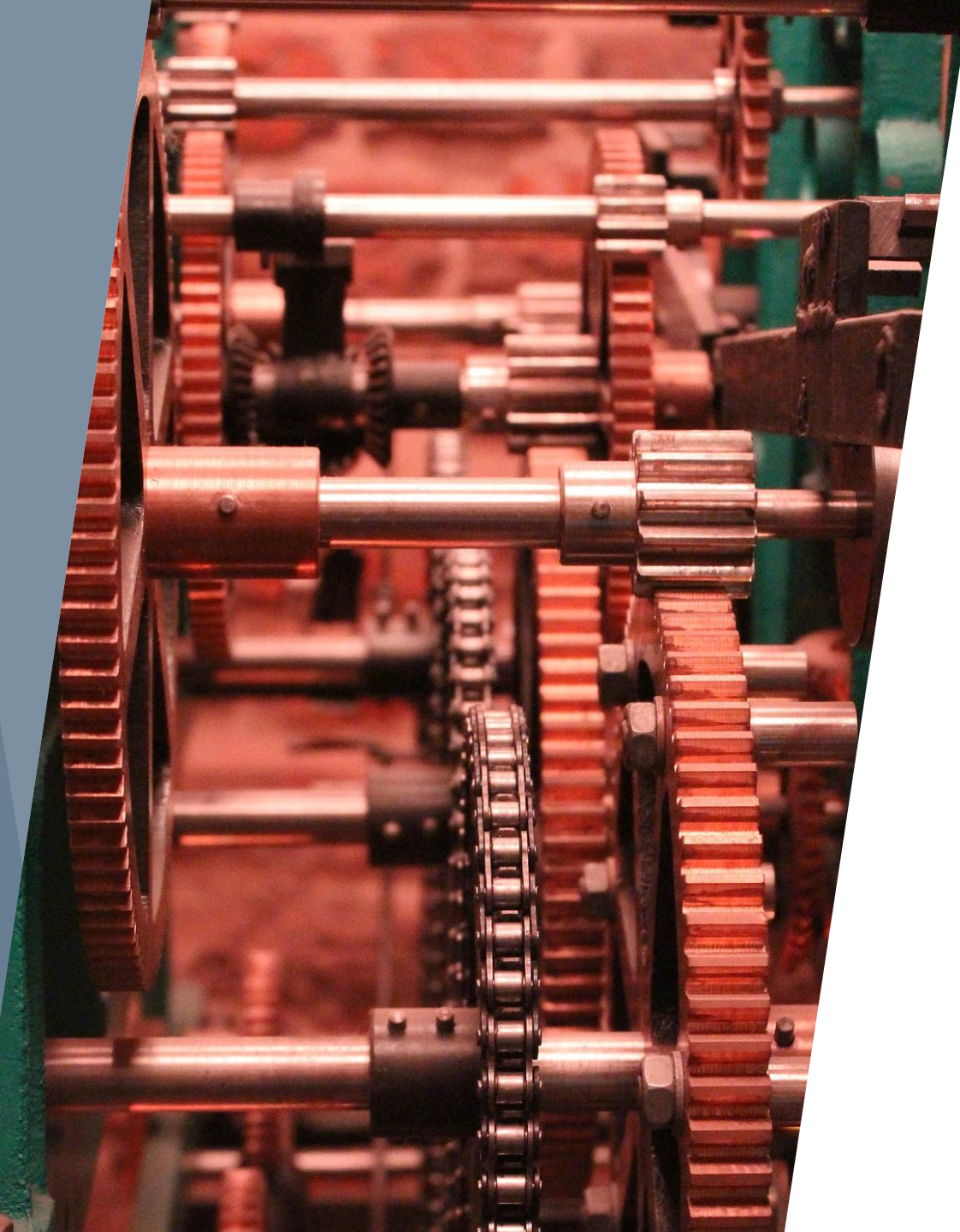
L'**ITIE exige** la publication annuelle de rapports ITIE, qui incluent la divulgation des revenus significatifs de l'État provenant des industries extractives, ainsi que de tous les paiements importants versés au gouvernement par les entreprises pétrolières, gazières et minières (conformément aux exigences de la norme ITIE 2023)

Le Tchad est devenu pays candidat à l'ITIE lors du conseil d'administration de l'ITIE à Berlin le 16 avril 2010. Depuis, le pays a publié **16 rapports ITIE** couvrant la période 2007-2022.

Objectif du rapport : Ce rapport de cadrage vise à préparer la collecte et l'analyse des données du **Rapport ITIE 2023** en identifiant :

- ✓ Les entités déclarantes et les flux financiers à prendre en compte.
- ✓ La matérialité des paiements et des revenus.
- ✓ La procédure d'assurance des données adaptée.
- ✓ Les sources d'information disponibles et les éventuelles limites d'accès aux données.





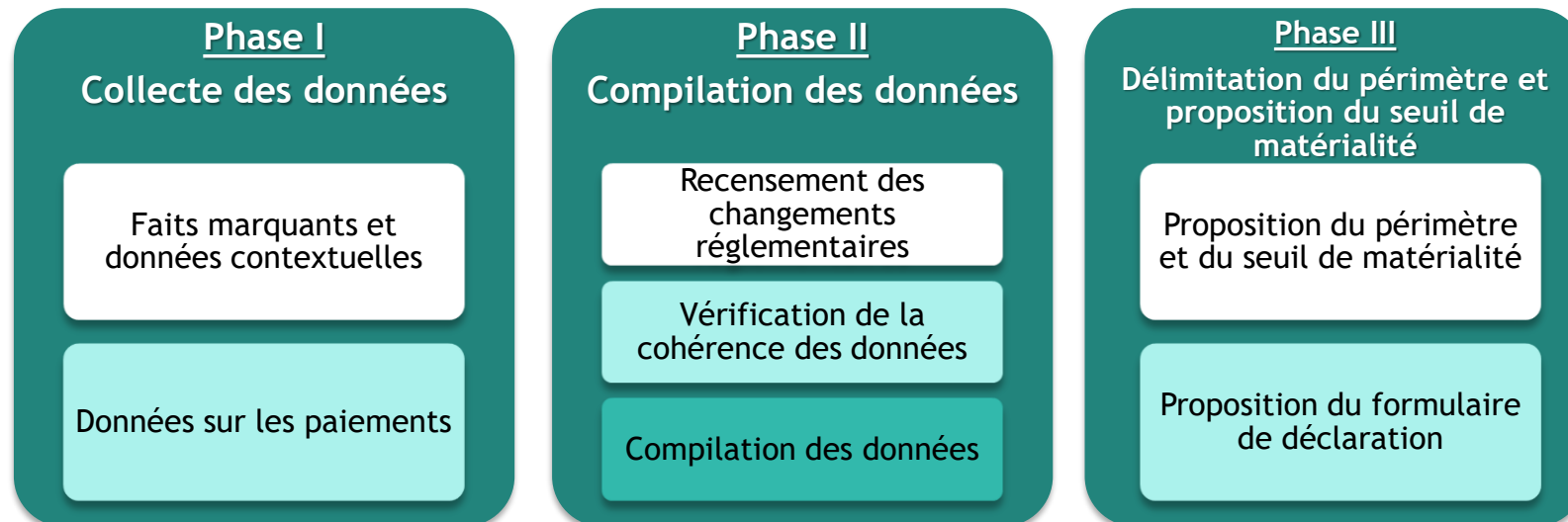
2.Approche et Méthodologie




Approche et méthodologie

La phase de cadrage vise à permettre au Comité ITIE de convenir sur :

- les secteurs à couvrir
- Le seuil de matérialité et les entités à retenir dans le périmètre de rapprochement
- La liste des flux de paiements
- La procédure d'assurance des données
- Les formulaires de déclaration
- Le calendrier des travaux





3. Faits marquants et Réformes



Faits marquants & réformes

✓ Rappelle des nouveautés de la Norme ITIE 2023

La Norme ITIE 2023 introduit des évolutions majeures pour renforcer la transparence et la gouvernance dans le secteur extractif.

1. Lutte contre la corruption

- ✓ Obligation pour les entreprises de **publier leurs politiques de lutte contre la corruption.**
- ✓ Renforcement de la transparence sur les **conflits d'intérêts et les mécanismes de prévention du blanchiment de capitaux.**

2. Transition énergétique

- ✓ Nouvelles exigences pour **divulguer l'impact des politiques publiques sur la transition énergétique.**
- ✓ Transparence accrue sur les **émissions de gaz à effet de serre** et les engagements climatiques des entreprises et des États.

3. Impact environnemental et social

- ✓ Inclusion obligatoire des **données sur les émissions de gaz à effet de serre** dans les rapports ITIE.
- ✓ Exigences plus strictes sur la transparence des **impacts environnementaux et sociaux des activités extractives** et des dépenses environnementales.

4. Transparence des coûts des projets

- ✓ **Divulgation obligatoire des coûts d'investissement et d'exploitation** des projets extractifs. 27
- ✓ Transparence sur les **coûts récupérables, incitations fiscales et exonérations.**



Faits marquants & réformes

- ✓ **Nationalisation des actifs d'Esso Tchad par le gouvernement tchadien**
- **Décembre 2022** : Savannah Energy acquiert les actifs d'Esso Tchad pour **407 M\$**, incluant une participation dans le champ pétrolier de **Doba** et le **pipeline Tchad-Cameroun**.
- **Mars 2023** : Le **gouvernement tchadien nationalise** ces actifs, invoquant des **irrégularités dans la procédure d'acquisition** et l'absence de son consentement.
- **Avril 2023** : Création de la **Chad Petroleum Company (TPC)**, nouvelle société publique chargée de la gestion des actifs d'Esso Tchad.
- **Contentieux en cours** entre le Tchad et Savannah Energy, avec des procédures engagées devant l'Arbitrage International (CCI, Paris)



Faits marquants & réformes

✓ Acquisition des actifs pétroliers de PETRONAS

25 mai 2023 : le Tchad annonce la finalisation de l'acquisition par la **Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT)** des actions de **PETRONAS Carigali Chad Exploration & Production Inc (PCCEPI)**.

Accord initial signé le 12 décembre 2022, prévoyant le transfert à la SHT :

- des intérêts de PCCEPI dans le consortium exploitant les **champs pétroliers de Doba**;
- ainsi que dans les sociétés **TOTCO** (Tchad Oil Transportation Company) et **COTCO** (Cameroon Oil Transportation Company), gestionnaires de l'oléoduc Tchad-Cameroun.

L'acquisition a été **approuvée et finalisée en 2023**, consolidant la place de la **SHT** et de **TPC** comme acteurs clés du secteur pétrolier tchadien.

➤ Répartition des participations :

- **SHT (ex PETRONAS) : 35 %**
- **TPC (ex ESSO) : 40 %**
- **SHT PCCL : 25 %**



Faits marquants & réformes

✓ Redémarrage des puits de production - PERENCO

➤ Reprise de la production :

Après une interruption de **deux ans et demi**, Perenco a relancé la production en **janvier 2023**, avec un objectif de **16 000 barils/jour**. La société prévoit également de relancer le champ pétrolier de **Krim**.

➤ Valorisation du gaz naturel

- En janvier 2023, PetroChad Mangara (PCM), filiale de Perenco, a commencé à produire de l'électricité à partir de gaz naturel, notamment pour alimenter la ville de **Moundou**.
- Ce projet est le fruit d'une coordination entre PCM, Perenco, la **SHT** et le ministère des hydrocarbures du Tchad.
- Le gaz provient des champs de **Badila et Mangara**



Faits marquants & réformes

✓ Indice de Perception de la Corruption - 2024

- En 2024, le Tchad a enregistré une légère progression dans le classement de Transparency International, avec un score de 21/100, le plaçant 158e sur 180 pays (contre 19/100 et le rang 167 en 2022)

✓ Mise à jour de la Stratégie Climatique - 2024

- La Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques (SNLCC) a été l'intégration des considérations climatiques dans les politiques sectorielle actualisée en 2024, mettant l'accent sur s extractives.



Faits marquants & réformes

✓ Adoption du Pacte National pour l'Énergie - Décembre 2024

- Le Pacte national pour l'énergie a été adopté en décembre 2024. Il vise à :
 - Porter la part des énergies renouvelables à 30% de la capacité installée d'ici 2030
 - Assurer un accès à l'électricité à 15% de la population d'ici 2030
 - Mobiliser 650,3 millions USD d'investissements privés

✓ Projet de Loi Climatique - Octobre 2024

- Un projet de loi soumis en octobre 2024 au Conseil National de Transition prévoit la réduction de 40% des émissions de GES d'ici 2030.

✓ Nominations dans les Comités Provinciaux - 2024

- Le décret n° 0092/PT/PM/MFB/2024, pris en 2024, a entériné la nomination des membres des comités du Chari-Baguirmi et du Logone Oriental.



Faits marquants & réformes

✓ Baisse de l'encours de la dette Glencore

En 2023, Glencore a poursuivi une politique active de désendettement, marquée par des remboursements réguliers du principal.

L'encours de la dette a ainsi enregistré une baisse de 41,8 %, passant de 625,4 millions USD fin 2022 à 363,9 millions USD fin 2023.



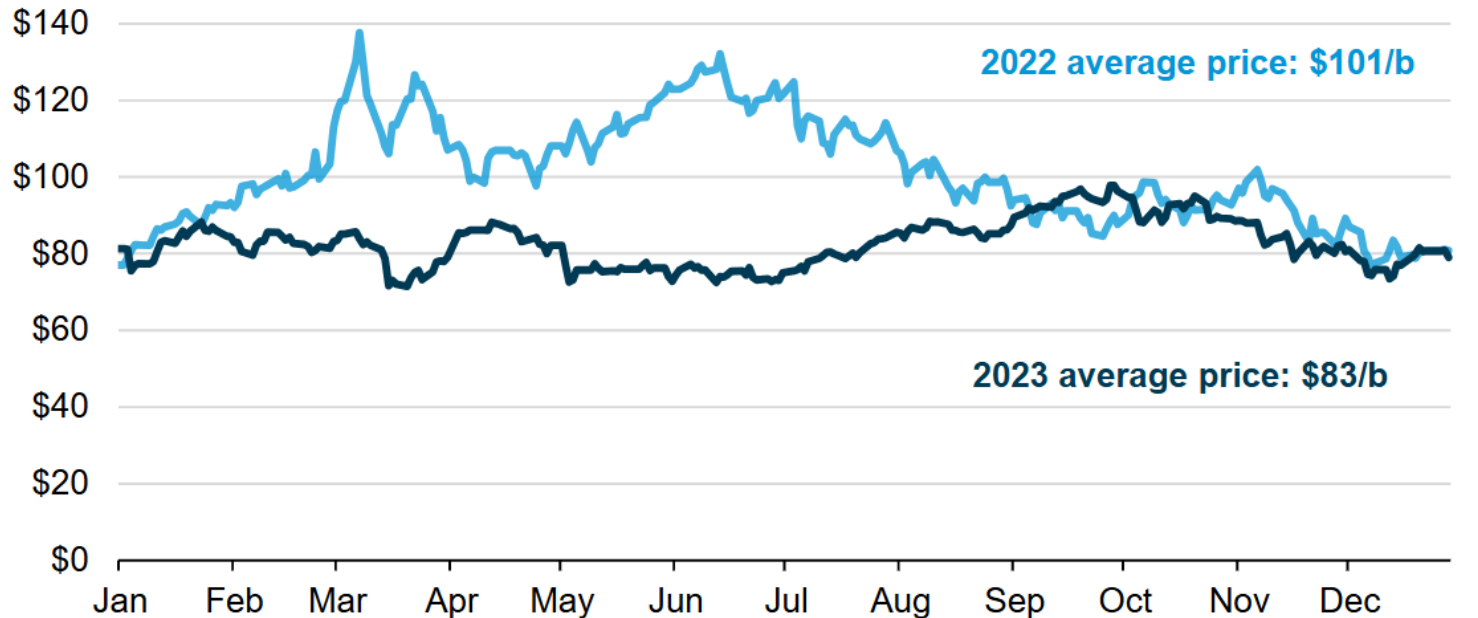
Faits marquants & réformes

✓ Baisse des prix de Brent en 2023

Brent crude oil prices averaged \$19 per barrel less in 2023 than 2022

Brent crude oil daily spot price (2022 and 2023)

dollars per barrel (b)



Évolution du prix du Brent en 2023

- **1er trimestre** : 81,17 USD
↘ -19,1 % vs 100,30 USD (T1 2022)
- **2e trimestre** : 78,37 USD
↘ -30,9 % vs 113,46 USD (T2 2022)
- **3e trimestre** : 86,66 USD
↘ -14,0 % vs 100,71 USD (T3 2022)
- **4e trimestre** : 83,72 USD
↘ -5,5 % vs 88,58 USD (T4 2022)

Faits marquants & réformes

✓ Réformes réglementaires

❖ Nationalisation des actifs d'Esso

➤ **Loi n°003/PT/2023 du 31 mars 2023**

- ✓ Établit le **cadre juridique** pour la nationalisation des actifs et droits de **Esso Exploration and Production Chad Inc.** et **Esso Pipeline Investment Limited.**
- ✓ Entraîne le **transfert intégral de ces actifs** à l'État tchadien.
- ✓ **Indemnités** : Déterminées conjointement par le **Ministère des Hydrocarbures** et le **Ministère des Finances** (article 3).

❖ Création de Tchad Petroleum Company (TPC)

- **Loi n°009/PT/2023 du 28 avril 2023** : Institue **TPC**, une société anonyme de droit tchadien, chargée de gérer les actifs nationalisés.
- **Décret n°0782/PT/PM/MHE/2023 du 29 avril 2023** : Formalise les **statuts et l'organisation** de TPC.



Faits marquants & réformes

✓ Réformes réglementaires

❖ Création de l'Autorité Indépendante de Lutte contre la Corruption

➤ Ordonnance n° 007/PT/2023 du 1er août 2023

✓ Instaure une **Autorité Indépendante de Lutte contre la Corruption**, remplaçant l'Inspection Générale d'État.

✓ Missions principales:

- Réduire la corruption au sein de l'administration publique.
- Renforcer la confiance des investisseurs étrangers.



Faits marquants & réformes

✓ Analyse des cadastres

- Aucun nouveau Contrat pétrolier n'a été signé en 2023
- **Mars 2023** : Le **gouvernement tchadien nationalise** ces actifs, invoquant des **irrégularités dans la procédure d'acquisition** et l'absence de son consentement.
- **Avril 2023** : Création de la **Chad Petroleum Company (TPC)**, nouvelle société publique chargée de la gestion des actifs d'Esso Tchad.



Faits marquants & réformes

✓ Réformes institutionnelles locales

➤ Dissolution des Comités provinciaux de gestion (2025)

➤ Le décret n° 342/PR/PM/MFBEPPCI/2025 a mis fin au dispositif antérieur de gestion locale des revenus pétroliers.

➤ Les comités provinciaux de gestion ont été dissous, et l'ensemble de leurs compétences, ressources, actifs et passifs – y compris les 5 % des redevances destinées aux provinces – ont été transférés aux conseils provinciaux.

➤ Cette réforme s'inscrit dans la mise en œuvre de la décentralisation, visant à renforcer la gouvernance locale et la transparence dans la gestion des revenus extractifs.





4. Limitations



Limitations

□ Disponibilité des données

Dans le cadre de la préparation du **rapport de cadrage ITIE Tchad 2023**, la disponibilité limitée des données détaillées sur les recettes extractives a constitué une contrainte majeure pour la mise à jour complète du périmètre et l'analyse de la matérialité.

En conséquence, l'évaluation n'a pas pu reposer intégralement sur les flux financiers effectivement rapportés par les entités concernées. L'analyse a donc été conduite principalement à partir :

- de l'examen des faits marquants observés durant la période considérée ;
- des changements réglementaires et institutionnels affectant le secteur ;
- de l'évolution générale de la production et des revenus pétroliers ;
- de l'analyse des **cadastres miniers et pétroliers** disponibles ;
- et de l'exploitation des **données publiques agrégées** issues des rapports ITIE antérieurs et d'autres sources officielles.



Limitations

□ Disponibilité des données

◆ Limites spécifiques par source de données

Source	Constat / Limitation principale	Conséquence sur l'analyse
Douane	Les données reçues ne concernent pas le secteur extractif ; absence des noms de sociétés (seul le NIF est indiqué).	Données non exploitables pour la détermination des recettes liées aux exportations minières/pétrolières.
DGI	Données incomplètes : la liste des sociétés et des paiements est partielle.	Analyse partielle des contributions fiscales par entreprise.
DGTCP	Données reçues ventilées par mois mais sans ventilation par nature de flux et par société.	Identification manuelle des recettes pétrolières, avec risque d'imprécision.
MPMG (DGTP)	Seules les données relatives aux frais de formation et à la production pétrolière ont été transmises.	Absence d'information sur d'autres contributions (redevances, bonus, taxes spécifiques).



Limitations

□ Analyse du Cadastre Minier

Absence de dates pour certains titres miniers

Lors de l'analyse du cadastre minier, plusieurs titres ont été identifiés **sans indication de la date de demande, de la date d'octroi et/ou de la date d'expiration.**

Cette absence d'information chronologique empêche de vérifier la conformité administrative du cycle d'octroi et de suivi des permis.

Les détails sont disponibles dans l'annexe « *Cadastre minier - anomalies* », onglet « *Absence date* ».

Implication : cette lacune limite la traçabilité des titres et la transparence du processus d'octroi, en contradiction avec les exigences de la **Norme ITIE (Exigence 2.3)**.



Limitations

□ Analyse du Cadastre Minier

Statuts incohérents des titres miniers

L'examen du cadastre a révélé l'existence de **titres octroyés en 2023** dont le statut demeure “**Expiré**” dans la base.

Les détails figurent dans l'annexe « *Cadastre minier - anomalies* », onglet « *Expiré* ».

Implication : cette incohérence suggère un décalage entre les décisions administratives et la mise à jour du système cadastral, nuisant à la fiabilité des informations publiques.



Limitations

□ Analyse du Cadastre Pétrolier

Absence de dates pour certains titres pétroliers

L'analyse du cadastre pétrolier a mis en évidence plusieurs titres **sans date de demande, d'octroi ou de fin de validité**.

Les informations détaillées figurent dans l'annexe « *Cadastre pétrolier - anomalies* », onglet « *Absence date* ».

Implication : cette absence d'information compromet la visibilité sur le cycle de vie des autorisations et complique l'évaluation de la performance du secteur.



Limitations

□ Analyse du Cadastre Pétrolier

Statuts incohérents des titres pétroliers

L'analyse du cadastre pétrolier a également révélé plusieurs autorisations exclusives de recherche prolongées en 2023 dont le statut reste "Expiré".

Dénomination	Référence	Matière principale recherchée	Type de l'autorisation	Statut	Bloc de recherche	Surface en Km2	Date de la Demande	Date du Pénis	Date d'expiration prévue
Consortium : CNPCIC-Cliveden	Arrêté N° 003/PT/PMT/MHE/SG/DGTP/DEPT/2023	Pétrole	Extension de l' Autorisation Exclusive de Recherches des Hydrocarbures Liquides ou gazeux	Autorisation expirée	Doseo et Salamat Arrêté 003 de 2023)	11 512	29/08/2022	30/06/2023	29/06/2024
Consortium : CNPCIC-Cliveden	Arrêté N° 003/PT/PMT/MHE/SG/DGTP/DEPT/2023	Pétrole	Extension de l' Autorisation Exclusive de Recherches des Hydrocarbures Liquides ou gazeux	Autorisation expirée	Lac Tchad (arrêté 003 de 2023)	7 554	29/08/2022	30/06/2023	29/06/2024
Consortium : CNPCIC-Cliveden	Arrêté N° 003/PT/PMT/MHE/SG/DGTP/DEPT/2023	Pétrole	Extension de l' Autorisation Exclusive de Recherches des Hydrocarbures Liquides ou gazeux	Autorisation expirée	Madiago	5 350	29/08/2022	30/06/2023	29/06/2024
Consortium : CNPCIC-Cliveden	Arrêté N° 003/PT/PMT/MHE/SG/DGTP/DEPT/2023	Pétrole	Extension de l' Autorisation Exclusive de Recherches des Hydrocarbures Liquides ou gazeux	Autorisation expirée	Chari ouest	3 754	29/08/2022	30/06/2023	29/06/2024
Consortium : CNPCIC-Cliveden	Arrêté N° 003/PT/PMT/MHE/SG/DGTP/DEPT/2023	Pétrole	Extension de l' Autorisation Exclusive de Recherches des Hydrocarbures Liquides ou gazeux	Autorisation expirée	Bongor ouest	25 489	29/08/2022	30/06/2023	29/06/2024
Consortium : CNPCIC-Cliveden	Arrêté N° 003/PT/PMT/MHE/S G/DGTP/DEPT/2023	Pétrole	Extension de l' Autorisation Exclusive de Recherches des Hydrocarbures Liquides ou gazeux	Autorisation expirée	MADIAGO (Arrêté 003 de 2023)	850	29/08/2022	30/06/2023	29/06/2024

The background of the slide features a blurred image of a financial data terminal. It displays multiple windows with various types of data: a table of stock prices with columns for stock symbols and numerical values, and several line charts showing price fluctuations over time. The charts have grid lines and some text labels like 'GOM' and 'Logarithmic, Hohl AM'.

5. Chiffres clés du secteur



Données sur le secteur extractif

□ Total recettes

MILLIONS DE FCFA	2022	2023	Variation (%)
<u>RECETTES PETROLIERES FISCALES</u>			
◦ Impôts sur les Sociétés pétrolières	640 586	590 470	-7,8%
◦ Redevance Statistique	33 443	29 254	-12,5%
◦ Autres (taxes règlement audit, etc.)			
<u>RECETTES PETROLIERES NON FISCALES</u>			
◦ Redevance sur la production et dividende	102 426	158 260	54,5%
◦ Droits d'accès pipe	22 673	34 268	51,1%
◦ Redevances SRN			
◦ Autres (Taxes superficiaries, etc.)	7 410		-100,0%
Total Recettes pétrolières	806 538	812 252	0,7%



Données sur le secteur extractif

□ Evolution mensuelle de la production du pétrole brut par opérateur en 2023 (en barils)

Mois	TPC	CNPCIC	PERENCO	OPIC	Total
Janvier 2023	868 083	2 463 365	306 048	265 984	3 903 480
Février 2023	709 235	2 382 870	333 989	234 030	3 660 124
Mars 2023	737 238	2 580 557	464 675	249 911	4 032 381
Avril 2023	781 184	2 782 455	482 297	251 177	4 297 113
Mai 2023	763 866	3 298 315	473 711	250 341	4 786 233
Juin 2023	626 550	2 565 923	427 734	251 378	3 871 585
Juillet 2023	773 921	2 782 261	429 621	246 939	4 232 742
Août 2023	702 797	2 701 586	405 892	244 722	4 054 997
Septembre 2023	682 227	2 745 137	393 896	238 270	4 059 530
Octobre 2023	681 683	2 675 728	408 597	232 197	3 998 205
Novembre 2023	713 090	2 599 497	389 266	213 138	3 914 991
Décembre 2023	626 643	2 788 243	394 616	239 745	4 049 247
Total	8 666 517	32 365 937	4 910 342	2 917 832	48 860 628



Données sur le secteur extractif

□ Données sur les exportations en 2023

Sociétés	Somme de Qté nettes (FSO) bbls	Somme de Valeur FOB (USD)
CNPC/CLIVEDEN	21 871 680	1 719 029 429
CNPC	7 641 550	589 170 054
SHT	4 849 123	405 256 659
TPC	1 898 835	167 670 344
SHT/CNPC/PH	1 992 034	164 691 646
PCM-PERENCO	1 901 838	156 903 428
OPIC AFRICA	1 949 663	148 073 437
CEFC	1 750 786	120 765 547
EXXON MOBIL	996 543	82 713 028
PERENCO	997 151	82 494 339
SHTPCCL	997 216	79 717 457
CNPC/SHT	996 092	75 005 699
PETRONAS	951 790	73 402 046
Total	48 794 301	3 864 893 112



Données sur le secteur extractif

□ Données sur les Octrois en 2023

➤ Secteur Minier

Selon les informations du cadastre minier publié sur le site de l'ITIE Tchad, on recense 54 titres miniers accordés en 2023 qui se détaillent comme suit :

Titres miniers/Autorisations Minières	Nombre
Autorisation d'Exploitation Artisanale des Substances de Mines et Commercialisat des Produits	35
Permis de Recherche	7
Autorisation de Prospection	5
Autorisation d'Exploitation des Rejets	5
Autorisation d'Exploitation Industrielle de Carrière Temporaire	1
Permis d'Exploitation Industrielle	1
Total des octrois minier en 2023	54



Données sur le secteur extractif

□ Données sur les Octrois en 2023

➤ Secteur Minier

Les permis de recherche accordés en 2023 se détaillent comme suit :

Denomination	Matière	Statut	Ref	Type	Date Demande	Date Permis	Date Fin
1 La Société CHAD SAO SOLAR	Or	Permis en cours	ARRETE N° 032/PT/PMT/MMG/SG/DG G/DRG/SRGMM/2023	Permis de Recherche	06/05/2021	20/03/2023	19/03/2027
2 La Société AL MOUDJAWHARAT	Or	Permis en cours	ARRETE N° 070 /PT/PMT/MMG/SG/DGG/D RG/SRGMM/2023	Permis de Recherche	12/12/2021	05/05/2023	04/05/2027
3 La Société AL-ABASSI CARRIERE	Or	Permis en cours	ARRETE N° 067/PT/PMT/MMG/SG/DG G/DRG/SRGMM/2023	Permis de Recherche	04/11/2022	05/05/2023	04/05/2027
4 La Société AL-ABASSI CARRIERE	Or	Permis en cours	ARRETE N° 068/PT/PMT/MMG/SG/DG G/DRG/SRGMM/2023	Permis de Recherche	04/12/2022	05/05/2023	04/05/2027
5 La Société AMAZONE TIBESTI	Or	Permis en cours	ARRETE N° 069/PT/PMT/MMG/SG/DG G/DSG/SRGMM/2023	Permis de Recherche	01/06/2020	05/05/2023	04/05/2027
6 La Société AL BACHAR DJALOUL	Or	Permis en cours	ARRETE N° 025 /PT/PMT/MMG/SG/DGG/D RG/SRGMM/2023	Permis de Recherche	05/05/2022	03/03/2023	02/03/2027
7 La Société AL BACHAR DJALOUL	Or	Permis en cours	ARRETE N° 026/PT/PMT/MMG/SG/DG G/DRG/SRGMM/2023	Permis de Recherche	05/05/2022	02/03/2023	01/03/2027



Données sur le secteur extractif

□ Données sur les Octrois en 2023

➤ Secteur Minier

Le Permis d'Exploitation Industrielle accordé se détaille comme suit:

Denomination	Matière	Statut	Ref	Type	Date Demande	Date Permis	Date Fin
La Société CAM INVESTMENT GROUP	Graphite	Permis en cours	ARRETE N° 134PT/PMT/MMG/SG/DGG/DRG/S RGMM/2023	Permis d'Exploitation Industrielle	08/03/2023	20/09/2023	19/09/2027



Données sur le secteur extractif

□ Données sur les Octrois en 2023

➤ Secteur des Hydrocarbures

Selon les informations du cadastre pétrolier publié sur le site de l'ITIE Tchad, on recense 6 extensions de l'Autorisation Exclusive de Recherches des Hydrocarbures Liquides ou gazeux en 2023 qui se détaillent comme suit :

	Dénomination	Référence	Matière	Type de l'autorisation	Bloc de recherche/Gisement	Surface en Km2	Date de la Demande	Date du Permis	Date d'expiration prévue
1	Consortium : CNPCIC-Cliveden	Arrete N° 003/PT/PMT/MHE/SG/DGTP /DEPT/2023	Pétrole	Extension de l' Autorisation Exclusive de Recherches des Hydrocarbures Liquides ou gazeux	Chari ouest	3 754	29/08/2022	30/06/2023	29/06/2024
2	Consortium : CNPCIC-Cliveden	Arrete N° 003/PT/PMT/MHE/SG/DGTP /DEPT/2023	Pétrole	Extension de l' Autorisation Exclusive de Recherches des Hydrocarbures Liquides ou gazeux	Bongor ouest	25 489	29/08/2022	30/06/2023	29/06/2024
3	Consortium : CNPCIC-Cliveden	Arrete N° 003/PT/PMT/MHE/SG/DGTP /DEPT/2023	Pétrole	Extension de l' Autorisation Exclusive de Recherches des Hydrocarbures Liquides ou gazeux	MADIAGO (Arrêté 003 de 2023)	850	29/08/2022	30/06/2023	29/06/2024
4	Consortium : CNPCIC-Cliveden	Arrete N° 003/PT/PMT/MHE/SG/DGTP /DEPT/2023	Pétrole	Extension de l' Autorisation Exclusive de Recherches des Hydrocarbures Liquides ou gazeux	Doseo et Salamat (Arrêté 003 de 2023)	11 512	29/08/2022	30/06/2023	29/06/2024
5	Consortium : CNPCIC-Cliveden	Arrete N° 003/PT/PMT/MHE/SG/DGTP /DEPT/2023	Pétrole	Extension de l' Autorisation Exclusive de Recherches des Hydrocarbures Liquides ou gazeux	Lac Tchad (arrêté 003 de 2023)	7 554	29/08/2022	30/06/2023	29/06/2024
6	Consortium : CNPCIC-Cliveden	Arrete N° 003/PT/PMT/MHE/SG/DGTP /DEPT/2023	Pétrole	Extension de l' Autorisation Exclusive de Recherches des Hydrocarbures Liquides ou gazeux	Madiago	5 350	29/08/2022	30/06/2023	29/06/2024



Données sur le secteur extractif

□ Données sur les Octrois en 2023

➤ Secteur des Hydrocarbures

Selon les informations du cadastre pétrolier publié sur le site de l'ITIE Tchad, aucun nouveau contrat n'a été octroyé en 2023





6. Analyse de la matérialité



Analyse de la Matérialité

□ Compilation des données initiaux (Entités publiques)

La compilation des données initiaux sur les revenus par structure se présente comme suit :

N° Entités publiques	Total des paiements
1 Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) (*)	402 914 362 699
2 Direction Générale des Impôts (DGI)	20 621 496 397
3 Direction Générale Technique de Pétrole (DGTP)	2 420 699 004
Total	425 956 558 100



Analyse de la Matérialité

❑ Traitements des données initiales (Entités publiques)

Dans le cadre de l'analyse de la matérialité, l'ajustements suivant a été effectué :

➤ Exclusion des sociétés non extractives.

✓ Les données exclus : Par sociétés

Sociétés	Montants	Commentaires
SOGEA SATOM SAS	10 464 565 114	Société de travaux de bâtiment, de forage et de génie civil
ARAB CONTRACTORS BRANCHE DU TCHAD	215 225 596	Société de BTP
SOCIETE SCHLUMBERGER SEACO	47 264 380	Sous-traitant pétrolier
ENTREPRISE DES TRAVAUX ET ETUDES DES PROJETS SA	2 000 000	Société de travaux publics
Total	10 729 055 090	



Analyse de la Matérialité

□ Données après retraitements (Entités publiques)

La compilation des données des entités publiques après retraitement se présente comme suit :

- ✓ Par Régies financières

N° Entités publiques	Total des paiements
1 Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)	402 914 362 699
2 Direction Générale des Impôts (DGI)	9 892 441 307
3 Direction Générale Technique de Pétrole (DGTP)	2 420 699 004
Total	415 227 503 010



Analyse de la Matérialité

□ Données après retraitements (Entités publiques)

La compilation des données après retraitement se présente comme suit :

✓ Par Secteur - Récap

Secteur	Total des paiements
Hydrocarbures	344 989 149 584
Raffinerie	34 622 199 141
Transport Pétrolier	33 238 463 562
Mines & Carrières	2 377 690 723
Total	415 227 503 010



Analyse de la Matérialité

□ Données des revenus après retraitements (Entités publiques)

La compilation des données après retraitement se présente comme suit :

✓ Par Secteur - Hydrocarbures

N°	Sociétés	Total des paiements
1	CLIVEDEN	157 873 736 853
2	CNPC	161 686 137 413
3	ESSO	21 968 547 915
4	JIA HE	228 000 000
5	OPIC	809 676 479
6	PERENCO	904 601 546
7	Petronas Carigali Chad Ep Inc	14 056 710
8	TPC	1 362 247 125
9	UHC	142 145 543
	Total	344 989 149 584



Analyse de la Matérialité

□ Données après retraitements (Entités publiques)

La compilation des données après retraitement se présente comme suit :

✓ Par Secteur - Raffinerie

Sociétés	Montants
SRN	34 622 199 141
Total	34 622 199 141

✓ Par Secteur - Transport Pétrolier

Sociétés	Montants
TOTCO	33 238 463 562
Total	33 238 463 562



Analyse de la Matérialité

□ Données après retraitements (Entités publiques)

La compilation des données après retraitement se présente comme suit :

✓ Par Secteur - Carrières

N° Sociétés	Total des paiements
1 CGCOC GROUP TCHAD SA/AG	2 129 963 458
2 SOCIETE TCHADIENNE D EXPLOITATION DES CARRIERES	244 203 897
Total	2 374 167 355

✓ Par Secteur - Minier

N° Sociétés	Total des paiements
1 GROUPE GMIA SACA	3 523 368
Total	3 523 368



Analyse de la Matérialité

□ Données après retraitements (Entités publiques)

La compilation des données après retraitement se présente comme suit :

✓ Par Flux

N	Flux	Montant
	Secteur des Hydrocarbures	344 989 149 584
1	Impôt sur les Sociétés (IS)	185 845 267 801
2	Non identifié	151 086 389 419
3	IRPP	5 172 321 597
4	Frais de formation	2 420 699 004
5	Paiement Amr	456 815 613
6	Taxes Superficiaires	3 652 159
7	Retenue à la source	3 063 340
8	TVA	762 711
9	Impot affecté	177 940



Analyse de la Matérialité

□ Données après retraitements (Entités publiques)

La compilation des données après retraitement se présente comme suit :

✓ Par Flux

N	Flux	Montant
	Secteur de la Raffinerie	34 622 199 141
1	IRVM	22 453 015 393
2	Fonds d'Urgence pour l'Investissement Energetique	5 000 000 000
3	Redevance Additionnelle	2 507 048 053
4	Dividendes	2 152 732 573
5	Taxe forfaitaire	1 154 203 781
6	IRPP	997 398 275
7	Impôt Minimum Forfaitaire (IMF)	357 659 466
8	Impot affecté	141 600



Analyse de la Matérialité

□ Données après retraitements (Entités publiques)

La compilation des données après retraitement se présente comme suit :

✓ Par Flux

N	Flux	Total des paiements
	Secteur du transport pétrolier	33 238 463 562
1	Droit de passage	31 921 615 890
2	Impôt sur les Sociétés (IS)	1 019 948 975
3	Dividendes	177 350 049
4	IRPP	74 802 137
5	Paiement Amr	23 754 100
6	Retenue à la source	14 797 173
7	Taxe Loyer Parking	6 194 118
8	Impot affecté	1 120



Analyse de la Matérialité

□ Données après retraitements (Entités publiques)

La compilation des données après retraitement se présente comme suit :

✓ Par Flux

N	Flux	Montant
	Secteur carrières	2 374 167 355
1	TVA	1 965 302 258
2	Impôt Minimum Forfaitaire (IMF)	177 062 711
3	IRPP	138 894 789
4	Taxe forfaitaire	90 782 689
5	Taxe d'apprentissage	1 893 148
6	Impot affecté	231 760
	Secteur mines	3 523 368
1	Impôt Minimum Forfaitaire (IMF)	1 666 651
2	IRPP	1 399 434
3	Taxe forfaitaire	456 243
4	Impot affecté	1 040 ⁶⁶



Analyse de la Matérialité

□ Données reçues (Sociétés)

Nous avons reçu les données des sociétés suivantes:

N°	Société	Secteur
1	SHT	Société d'Etat
2	Tchad Petroleum Company (TPC)	Hydrocarbures
3	Petrochad (Mangara) Limited	Hydrocarbures
4	OPIC AFRICA CHAD BRANCH	Hydrocarbures
5	CEFCHAINAN INTERNATIONAL (CEFC)	Hydrocarbures
6	JIA HE International Petroleum and	Hydrocarbures
7	Société de Raffinage Nationale (SRN)	Raffinerie



Analyse de la Matérialité

□ Compilation des données initiaux (Sociétés)

La compilation des données initiaux sur les revenus par structure des données reçus des sociétés se présente comme suit :

N° Entités publiques	Total des paiements
1 DGI	116 033 774 392
2 FER	30 421 109 065
3 ARSAT	18 327 305 664
4 DGTCP	9 113 982 433
5 DGDDI	3 566 594 678
6 DGTP	3 025 519 784
7 Trésor public	2 532 914 255
8 CNPS	1 358 558 737
9 Communes	491 660 946
10 ARCEP	259 500 000
11 Domaine	238 576 651
12 ONAPE	214 006 543
13 ANATS	170 884 000
14 ADAC	33 491 250
15 ADETIC	22 500 000
16 Moov	17 130 436
17 CCIAMA	8 698 293
18 CNRT	8 522 471
19 Airtel	1 858 502
Total	185 846 588 100

68



Analyse de la Matérialité

☐ Traitements des données initiaux (Sociétés)

✓ Les Flux exclus :

Flux	Montants
ARCEP	259 500 000
FRAIS COMMISSION RENOUMT	20 000 000
MATERIELS RADIOELECTR 23	239 500 000
ADAC	33 491 250
AGREMENT SURETE	3 000 000
AUTORISATION D'EXPO ARERODROME DE BADILA	5 500 000
BADGES ACCES AEROPORT	500 000
CHARGES PASSAGERS	22 606 250
MISSION D'INSPECTION	1 000 000
TAX ONPTA JAN-OCT 23	885 000
ANATS	26 175 000
Carte de Sejour	24 700 000
Visa	1 475 000
ADETIC	22 500 000
Frais de communication	22 500 000
Moov	17 130 436
Droits d'accise sur frais de télécommunication	17 130 436
CCIAMA	8 698 293
FRAIS CERTIF. EXPOT	8 698 293
Airtel	1 858 502
Droits d'accise sur frais de télécommunication	1 858 502
Total	369 353 481



Analyse de la Matérialité

□ Données après retraitements (Sociétés)

La compilation des données après exclusion des paiements qui ne sont pas dans le périmètre des flux se présente comme suit :

✓ Par Régies financières

N° Entités publiques	Total des paiements
1 DGI	116 033 774 392
2 FER	30 421 109 065
3 ARSAT	18 327 305 664
4 DGTCP	9 113 982 433
5 DGDDI	6 099 508 933
6 DGTP	3 025 519 784
7 CNPS	1 358 558 737
8 Communes	491 660 946
9 Domaine	238 576 651
10 ONAPE	214 006 543
11 ANATS	144 709 000
12 CNRT	8 522 471
Total	185 477 234 619



Analyse de la Matérialité

□ Données après retraitements (Sociétés)

La compilation des données après retraitement se présente comme suit :

✓ Par Secteur - Récap

Secteur	Total des paiements
Raffinerie	124 240 274 155
Hydrocarbures	60 234 976 560
Transport Pétrolier	1 001 983 904
Total	185 477 234 619



Analyse de la Matérialité

□ Données après retraitements (Sociétés)

La compilation des données après retraitement se présente comme suit :

✓ Par Flux

N	Flux	Montant (FCFA)
	Secteur de la Raffinerie	124 240 274 155
1	Redvance FER	30 421 109 065
2	IRVM	23 279 116 480
3	Speciale Taxe	19 263 296 173
4	Redevance ARSAT	18 327 305 664
5	Dividendes	9 113 982 433
6	IRPP	6 240 650 720
7	Impôt Minimum Forfaitaire (IMF)	4 023 283 685
8	Impôt sur les Sociétés (IS)	3 703 305 160
9	IS libératoire	3 646 240 280
10	TF	2 338 795 728
11	Contribution de la patente	1 142 998 182
12	Cotisation patronale CNPS	782 233 312
13	Custom CLearence	704 344 803
14	Contribution foncière des propriétés bâties CFPB	491 660 946
15	Taxe d'apprentissage	374 207 237
16	Redevance Domaine	238 576 651
17	ANAT	144 709 000
18	Cotisation patronale CNRT	4 128 996
19	FIR	329 640



Analyse de la Matérialité

□ Données après retraitements (Sociétés)

La compilation des données après retraitement se présente comme suit :

✓ Par Flux

N	Flux	Montant
	Secteur des Hydrocarbures	60 234 976 560
1	Impôt sur les Sociétés (IS)	48 725 883 217
2	Redevance statistique	4 795 840 026
3	Frais d'audit des coûts	1 460 448 000
4	Frais de formation	1 419 731 100
5	Retenue à la source	1 385 233 387
6	Droit de Douane à l'Importation (DDI)	1 096 464 653
7	IRPP	646 188 868
8	Frais d'Autorisation d'Emploi	214 006 543
9	Cotisation patronale CNPS	128 913 951
10	REVUE ANNUELLE	91 444 500
11	Taxe communautaire d'intégration (TCI)	86 519 820
12	Annual report meeting fee	46 244 025



Analyse de la Matérialité

□ Données après retraitements (Sociétés)

La compilation des données après retraitement se présente comme suit :

✓ Par Flux

N	Flux	Montant
	Secteur des Hydrocarbures	
13	Contribution communautaire d'intégration (CCI)	31 743 947
14	PCI	25 288 278
15	Droit d'enregistrement	23 193 510
16	TPE	16 647 560
17	Taxe d'union Africaine (TUA)	15 269 322
18	Taxe superficière	9 685 957
19	TVA	5 752 308
20	MANCOM	4 000 000
21	Redevance superficière	3 652 159
22	TSI	1 789 509
23	Autres	1 000 000
24	Contribution ONASA	35 920



Analyse de la Matérialité

□ Données après retraitements (Sociétés)

La compilation des données après retraitement se présente comme suit :

✓ Par Flux

N	Flux	Total des paiements
	Société d'Etat	1 001 983 904
1	Cotisation patronale CNPS	447 411 474
2	IRPP	348 785 396
3	Taxe forfaitaire	150 731 216
4	Taxe d'apprentissage	50 569 423
5	Cotisation patronale CNRT	4 393 475
6	Contribution ONASA	92 920



Analyse de la Matérialité

□ Approche proposée pour la sélection du périmètre des sociétés

Critères	Périmètre
Critères de matérialité :	En l'absence de données exhaustives, notamment pour le secteur des mines, nous proposons une sélection basée sur les critères qualitatifs mentionnés ci-dessous.
Critères qualitatifs pour la sélection du périmètre des entités déclarantes (nonobstant le critère de matérialité)	- Reconduction du périmètre de l'année 2022 pour le secteur des hydrocarbures
	- Retenir le secteur minier à travers la déclaration unilatérale de l'Etat
	- Sectionner toutes les sociétés de transport opérant sur le territoire sans application d'un seuil
	- Sélectionner toutes les sociétés d'Etat dans les secteurs minier et pétrolier indépendamment du seuil de matérialité
Nombre de sociétés retenues dans le périmètre de rapprochement des paiements	- La société de raffinerie SRN
	Secteur Pétrolier : 13
	Secteur Minier : NA
	Sociétés de Transport pétroliers : 02
	Sociétés de raffinerie : 01
Déclaration unilatérale	Sociétés d'Etat : 05
	Déclaration des revenus par les entités collectrices pour l'ensemble des sociétés en plus des sociétés retenues dans le périmètre de conciliation.
Nombre de sociétés retenues pour la déclaration unilatérale de l'État	198 (197 Stes minière et 1 société de transport pétrolier)
Taux de couverture par l'exercice de rapprochement	> 98%

Analyse de la Matérialité

□ Approche pour la sélection du périmètre des sociétés

✓ Périmètre proposé - Régies financières

Les entités gouvernementales retenues dans le périmètre se présentent comme suit :

N° Entités publiques	
Administrations publiques	
1	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)
2	Direction Générale des Impôts (DGI)
3	Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)
4	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)
5	Caisse Nationale de Retraités du Tchad (C.N.R.T)
6	Direction Générale Technique de Pétrole (DGTP)
7	Direction Générale Technique des Mines (DGTM)
8	Autorité de Régulation du Secteur pétrolier Aval du Tchad (ARSAT)
9	Fonds d'Entretien Routier (FER)
10	Direction Générale des Domaines (DG. Domaines)
11	Ministère de l'environnement
Entreprises d'Etat	
1	Société Nationale des Mines et de la Géologie (SONAMIG)
2	Société Nationale du Ciment du Tchad (SONACIM)
3	Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT)
4	Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT PCCL)
5	Tchad Petroleum Company (+)
Autres entités publiques (*)	
1	Commune de Doba
2	Commune de Koudalwa
3	Commune de Mangara
4	Commune de Logone Occidental



Analyse de la Matérialité

□ Approche pour la sélection du périmètre des sociétés

✓ Périmètre proposé - Secteur des Hydrocarbures

Les sociétés proposées dans le périmètre sont les suivantes

N°	Société
1	CNPC INTERNATIONAL (CHAD)
2	CLIVEDEN PETROLEUM CO.LTD
3	ESSO EXPLORATION AND PRODUCTION CHAD INC
4	PETRONAS CARIGALI (CHAD EP) INC
5	OPIC AFRICA CHAD BRANCH
6	CEFC HAINAN INTERNATIONAL
7	Petrochad (Mangara) Limited
8	United Hydrocarbon chad ltd
9	JIA HE International Petroleum and
10	Griffiths Energy Chad Ltd (GEC)
11	Griffiths Energy DOH (GEDOH)
12	MEIGE International Petroleum and NATI
13	Tchad Petroleum Company (TPC) (+)



Analyse de la Matérialité

□ Approche pour la sélection du périmètre des sociétés

✓ Périmètre proposé - Secteur du transport pétrolier

Les sociétés proposées dans le périmètre sont les suivantes :

N	Sociétés
1	TOTCO
2	PETROCHAD TRANSPORT

✓ Périmètre proposé - Secteur de la Raffinerie

La société proposée dans le périmètre est la suivante :

N	Sociétés
1	Société de Raffinage Nationale (SRN)



Analyse de la Matérialité

□ Approche pour la sélection du périmètre des sociétés

✓ Périmètre proposé - Sociétés d'Etat

Les sociétés d'Etat proposées dans le périmètre sont les suivantes :

N	Sociétés
1	SHT
2	SHT PCCL
3	Tchad Petroleum Company (TPC)
4	SOCIETE NATIONALE DE CIMENT (SONACIM)
5	Société Nationale d'Exploitation Minière et de Contrôle (SONEMIC Ex SONAMIG)



Analyse de la Matérialité

□ Approche pour la sélection du périmètre des sociétés

✓ Périmètre proposé - Déclaration unilatérale

La liste des déclarations unilatérales se présente comme suit : (secteur minier uniquement)

N	Dénomination	Secteur	N	Dénomination	Secteur
1	La Société Golden Total	Mines et Carrières	16	La Société Tchado-chinoise d'exploitation minière	Mines
2	La Société SOGECT SA/AG	Mines et Carrières	17	La Société SOGEM S.A	Mines
3	La Société HOUDI	Mines et Carrières	18	Le groupement WOUINIA	Mines
4	INTERET PUBLIC	Mines et Carrières	19	La Société Internationale de Négoce et Développement (SIND)	Mines
5	La Société de Construction, des Transports et des Activités Minières (SOCOTRAM)	Mines et Carrières	20	La Société d'Exploitation Minière de Kouri (SEMIK)	Mines
6	La Société AL-ABASSI CARRIERE	Mines et Carrières	21	La Société DAWNE	Mines
7	La Société HAJAIJ Construction	Mines et Carrières	22	La Société GOUMOUR Mining	Mines
8	La Société Scientific Mineral Exploration	Mines	23	La Société ADTM	Mines
9	La Société TEKTON MINERALS Pte. Ltd	Mines	24	La Société ABNA ASSAHRA	Mines
10	La Société GR strategic SARL	Mines	25	La Société Minière et Solution Intégrées (SMSI)	Mines
11	La Société MANAJEM COMPANY LTD SARL	Mines	26	La Société ABOURACHID MINING	Mines
12	La Société Mining and Business Corporation Chad (MBCC SARL))	Mines	27	La Société ALPHA SERVICES	Mines
13	La Société Minière face à face	Mines	28	La Société KOURSAMI GROUP	Mines
14	La Société TRANSCOM	Mines	29	La Société SOPRIMEX	Mines
15	La Société CAISI Tchad SA	Mines	30	La Société ALASKA GOLD	Mines



Analyse de la Matérialité

□ Approche pour la sélection du périmètre des sociétés

✓ Périmètre proposé - Déclaration unilatérale

La liste des déclarations unilatérales se présente comme suit : (secteur minier uniquement)

N	Dénomination	Secteur	N	Dénomination	Secteur
31	La Société EX BIANCO	Mines	46	La Société GREENLINE	Mines
32	La Société AL RAHIM GROUP ALBATHA	Mines	47	La Société CHADJAA	Mines
33	La Société SGTT	Mines	48	La Société Minière Dowsowrimi	Mines
34	La Société ALKON	Mines	49	La Société Tchadienne d'Exploitation d'Or (STEXPOR)	Mines
35	La Société P-BEC	Mines	50	La Société Gazelle-Tchad	Mines
36	La Société WADI MOURTCHA	Mines	51	La Société AFRIQUE COMMERCE GENERAL ET CONSTRUCTION (ACGC)	Mines
37	La Société RAHAMA Exploitation Or et Diamant	Mines	52	La Société Abbarci Mining Group	Mines
38	La Société ABOURACHID PETROLE	Mines	53	La Société SERDAR	Mines
39	La Société LOUGOUM FILS	Mines	54	La Société GUENGUET	Mines
40	La Société BKAM	Mines	55	Monsieur ABDRAMANE YOUSOUF	Mines
41	La Société MISS	Mines	56	Monsieur TOULA LUC	Mines
42	L'Entreprise IBET ADOUM	Mines	57	Monsieur AHMAT IBRAHIM	Mines
43	La Société MINO GOLD	Mines	58	Monsieur ADAM GUICHI MARTAMI	Mines
44	La Société AL-IMAN	Mines	59	Monsieur DJOUROU KOURA	Mines
45	La Société BAROUA TOUSSINE	Mines	60	L'Etablissement GOLDEN GROUPE	Mines



Analyse de la Matérialité

□ Approche pour la sélection du périmètre des sociétés

✓ Périmètre proposé - Déclaration unilatérale

La liste des déclarations unilatérales se présente comme suit : (secteur minier uniquement)

N	Dénomination	Secteur	N	Dénomination	Secteur
61	Monsieur DJOUROU KOURA	Mines	76	La Société Générale des Mines	Mines
62	La Société UNION SKY MINING,	Mines	77	Le GROUPE DIASPORA	Mines
63	La Société CHADIAN ENTREPRISE	Mines	78	La Société SAMKY GOLD	Mines
64	L'Entreprise « Min SOGECOT	Mines	79	Monsieur ABDELJALIL Zakaria Maarouf	Mines
65	La Société BOUTIQUE HADJER ALKARIM	Mines	80	Monsieur MAHAMAT ABAKAR	Mines
66	La Société d'Exploitation Minière et de Carrière (SEMCA)	Mines	81	Monsieur Mahamat Mahamat Nour	Mines
67	La Société KESSAYA GROUPE	Mines	82	Monsieur Al Hadji Abderamane Brahim	Mines
68	La Société DAGAYE Commerce General et Transport	Mines	83	Monsieur Gori	Mines
69	La Société EKNE AL NASSOUR	Mines	84	La SONAMIG	Mines
70	Monsieur ACHECK YOUNOUS	Mines	85	La Société GEOEXTRACTION Tchad (SOGET)	Mines
71	La Société TETI	Mines	86	La Société Générale Tchadienne Transport (SGTT)	Mines
72	La Societe WARGALLA	Mines	87	La Société BMM YOUSOUF	Mines
73	La Société de Commerce et d'Industrie de SAHARA	Mines	88	La Société BRAVO LEINA	Mines
74	La Société ENZO-LOUNA	Mines	89	La Société d'Exploitation des Ressources Minières (SEREMIN)	Mines
75	La Société Minière du Sahara (SOMISA)	Mines	90	La Société AL BACHAR DJALOUL	Mines



Analyse de la Matérialité

□ Approche pour la sélection du périmètre des sociétés

✓ Périmètre proposé - Déclaration unilatérale

La liste des déclarations unilatérales se présente comme suit : (secteur minier uniquement)

N	Dénomination	Secteur	N	Dénomination	Secteur
91	La Société AL MOUDJAWHARAT	Mines	106	La Société HADJER Rahama Exploitation	Mines
92	La Société RAW MATERIALS COMPANY	Mines	107	La Société ECRBR	Mines
93	La Société MACKA ET ABOU hawa	Mines	108	La Société HAOU	Mines
94	La Société Tchadienne de Recherche et de l'Exploitation Minière (STREM)	Mines	109	La Société IKHLASS	Mines
95	Monsieur ALHADJI ALI ISSAKHA	Mines	110	La Société " LA GENERALE DES MINES"	Mines
96	La Société AL-ASSIOUTY MINING	Mines	111	L'Entreprise MANNA	Mines
97	La Société GEO INDUSTRIAL	Mines	112	La Société OIL Tchad	Mines
98	La Société ISHTAR BERLIN SARL.	Mines	113	La Société PBEC	Mines
99	La Société ABOU ARAFA ET FILS	Mines	114	La Société S.E.M.P.A	Mines
100	La Société d'Exploration et d'Exploitation la Pangée	Mines	115	La Société SAHARA	Mines
101	La Société UNITED GOLDEN GROUP	Mines	116	La Société Tchadienne d'Exploitation de l'Or et de Diamant (STEOD)	Mines
102	L'Entreprise HBV	Mines	117	La Société WADI HAWAR	Mines
103	La Société AKBAR Tube	Mines	118	Monsieur Al Hadji Djidi Nour	Mines
104	La Société ANDOUR Matelex	Mines	119	Monsieur SALEH MAHAMAT Gori	Mines
105	La Société BIRDOUANE	Mines	120	Monsieur CHERIF MAHAMAT Absakine	Mines



Analyse de la Matérialité

□ Approche pour la sélection du périmètre des sociétés

✓ Périmètre proposé - Déclaration unilatérale

La liste des déclarations unilatérales se présente comme suit : (secteur minier uniquement)

N	Dénomination	Secteur	N	Dénomination	Secteur
121	Monsieur MAHAMAT NOUR Gorimi	Mines	136	La Société GROUPE ABOU AMMAR	Mines
122	Monsieur SALEH MAHAMAT KOSSO	Mines	137	La Société BOUROU INTERNATIONAL	Mines
123	Monsieur SALEH SOULEYMANE MAHAMAT	Mines	138	La Société HOUDI	Mines
124	La Société Groupement Golden Total et IBRAHIM ALBARAKA GENERAL	Mines	139	La Société AB-DERWE	Mines
125	La Société SOGEM Groupe GMIA	Mines	140	L'Etablissement AL-MANAH	Mines
126	La Société TARSO MINING	Mines	141	La Société GLOBAL PETROLEUM AND ENERGY SERVICE	Mines
127	La Société BLACK STONE FOR GOLD	Mines	142	La Société IBNI SOSSAL	Mines
128	La Société MODIGUI GOLD	Mines	143	La Société SICOGET	Mines
129	La Société ROYAL MINING GROUP TCHAD	Mines	144	La Société AMAZONE TIBESTI	Mines
130	La Société TCHELMADJI SERVICE	Mines	145	La Société Chad Mining Group	Mines
131	La Société AMAR SARL	Mines	146	La Société CAM INVESTMENT GROUP	Mines
132	La Société STREVO	Mines	147	Groupement des Sociétés MOTALE & SOGEM RESOURCES	Mines
133	La Société GLIGLI	Mines	148	La Société GEO INDUSTRIAL Tchad	Mines
134	Le Groupement Babal Rahma	Mines	149	La Société Barka Construction et Equipement	Mines
135	La Société DOURGOUSSI	Mines	150	La Société BLACK STONE FOR GOLD	Mines



Analyse de la Matérialité

□ Approche pour la sélection du périmètre des sociétés

✓ Périmètre proposé - Déclaration unilatérale

La liste des déclarations unilatérales se présente comme suit : (secteur minier uniquement)

N	Dénomination	Secteur	N	Dénomination	Secteur
151	La Société CHAD SAO SOLAR	Mines	166	La Société Prestige Industrie et Construction Co Ltd	Carrières
152	La Société HASSASSI	Mines	167	La Société MIREDEX	Carrières
153	Monsieur ADAM hassane sakine	Mines	168	La Société "LA ROTATIVE GRANULATS S.A."	Carrières
154	Entreprise SALAM SISSI	Mines	169	La Société PRESTIGE INDUSTRIE ET CONSTRUCTION Co Ltd	Carrières
155	Monsieur MAHAMAT MAKINE SABOUNE	Mines	170	La Société Nationale d'Entretien Routier-CONCASSAGE (la SNER)	Carrières
156	La Société FIDELITE	Mines	171	La Société Tchadienne d'Exploitation des Carrières (SOTEC)	Carrières
157	La Société SAAD CHERIF AHMED	Mines	172	La Société de Concassage de Hadjer Lamis (SCHL)	Carrières
158	Monsieur ABAKAR RAMADANE SOULEYMANE	Mines	173	Le groupement de sociétés Motale et SOGEM Ressources	Carrières
159	La Société OUSMANE SARL	Mines	174	La Société OPIC AFRICA Chad Branch	Carrières
160	Monsieur BRAHIM MAHAMAT ISSA	Mines	175	La Société d'Exploitation et de Commercialisation des Mines (SECOM)	Carrières
161	Monsieur YOUNOUS DJIBRINE	Mines	176	La Société HUNAN DA QIN	Carrières
162	La Société HUIBO International Mining	Carrières	177	Le Groupe GMIA	Carrières
163	La Société de Concassage de Hadjer Lamis SCHL	Carrières	178	La Société SONADEM	Carrières
164	Monsieur ASSADIK ABDRAMANE	Carrières	179	La Société de Carrière (SoCa)	Carrières
165	La Société KHAIRALLAH SARL	Carrières	180	La Société HUA XIA GROUP,	Carrières



Analyse de la Matérialité

□ Approche pour la sélection du périmètre des sociétés

✓ Périmètre proposé - Déclaration unilatérale

La liste des déclarations unilatérales se présente comme suit : (secteur minier uniquement)

N	Dénomination	Secteur
181	La Société ORCOSARA	Carrières
182	La Société CHAD CONSTRUCTION and MATERIALS	Carrières
183	La Société STAR OILFIED SERVICES & SUPPLIES	Carrières
184	La Société Africa Chad Branch Chad	Carrières
185	La Société ARAB CONTRACTORS	Carrières
186	La Société CGCOC GROUP	Carrières
187	La Société Or Tchad	Carrières
188	La Société d'Entreprise HOUAR	Carrières
189	La Société la Tchadienne des Mines et des Carrières (TMC)	Carrières
190	SANI & BARKA	Carrières
191	La Société de Coopération pour la Construction et le Commerce- SPA (SCCC-SPA)	Carrières
192	La Société BAOU BUSINESS CORPORATION (BABCO)	Carrières
193	La Société ABOUSSAFITA	Carrières
194	La Société Business International Général de Entreprise de Transformation (BIGET)	Carrières
195	CIMAF TCHAD SA	Mines
196	GROUPE GMIA SACA	Mines
197	ABOURACHID MINING	Mines



Analyse de la Matérialité

□ Approche pour la sélection du périmètre des sociétés

✓ Périmètre proposé - Déclaration unilatérale

La liste des déclarations unilatérales se présente comme suit : (secteur de transport pétrolier)

N	Sociétés
1	COTCO



Analyse de la Matérialité

□ Périmètre des flux

Réf	Nomenclature des flux	Pétrolier	Minier	Raffinerie	Transport Pétrolier
Flux de paiement en nature					
1	Part de la production de l'État (Profit Oil État)	√			
2	Part de la production de SHT (Profit Oil - Cost Oil SHT)	√			
3	Redevance sur production	√			
4	Tax Oil collecté	√			
5	Interest Oil - Etat contractant	√			
6	Interest Oil SHT Contractant	√			
7	Interest Oil SHT PCCL Contractant	√			
Flux de paiement en numéraire					
DGTP					
8	Contribution à la formation du personnel du MPME /DGTP	√			
9	Contribution à l'équipement (MPME/DGTP)	√			
10	Frais d'audit des coûts	√			
SHT					
11	Redevance sur production	√			
12	Tax Oil collecté	√			
13	Interest Oil - Etat contractant	√			
14	Interest Oil SHT Contractant	√			
15	Interest Oil SHT PCCL Contractant	√			
16	Commission de commercialisation collectée par la SHT	√			
17	Dividendes	√			
DGTCP					
18	Redevances et Participations pétrolières	√			
19	Dividendes versés aux communes	√			
20	Bonus de Signature	√			
21	Bonus d'attribution d'autorisation d'exploitation	√	√		



Analyse de la Matérialité

□ Périmètre des flux

Réf	Nomenclature des flux	Pétrolier	Minier	Raffinerie	Transport Pétrolier
	Flux de paiement en numéraire				
	DGTCP				
22	Pénalité de non-exécution de contrat	√			
23	Taxe sur cession d'actif	√	√		
24	Taxe Ad valorem		√		
25	Taxe de bornage		√		
26	Taxe sur le Natron		√		
27	PARTICIPATION GRATUITE DE L'ETAT	√			
28	Amendes et Pénalités (DGTCP)	√	√	√	√
	DGID				
29	Impôt sur les Sociétés (IS)	√	√		
30	IS libératoire	√	√	√	
31	IRPP	√	√		
32	IPP/Loyers	√	√	√	√
33	Contribution de la patente	√	√		
34	TVA reversée	√			
35	Taxe d'apprentissage et formation professionnelle	√	√		
36	Taxe foncière	√	√	√	√
37	Taxe forfaitaire	√	√	√	√
38	Retenue à la source (IRVM)	√			
39	Prélèvement les plus-values de cession	√	√		
40	Contribution ONASA	√	√		
41	Redressements fiscaux	√	√	√	√
42	Pénalités de non-exécution	√			



Analyse de la Matérialité

□ Périmètre des flux

Réf	Nomenclature des flux	Pétrolier	Minier	Raffinerie	Transport Pétrolier
Flux de paiement en numéraire					
DGID					
43	Paiements directs aux communes et aux préfectures	√			
44	Taxe sur la protection de l'environnement	√	√	√	√
45	dépenses environnementales volontaires	√	√	√	√
46	Droits au titre de l'octroi des permis environnementaux	√	√	√	√
47	Provisions pour travaux d'abandon/réhabilitation	√	√	√	√
48	Versements sur le compte de réhabilitation de l'environnement	√	√	√	√
49	Indémisations pour dommages causés à l'environnement	√	√	√	√
50	Amendes liées aux infractions environnementales	√	√	√	√
51	Droit d'enregistrement	√	√		
52	Impôt Minimum Forfaitaire (IMF)	√	√	√	√
53	Retenues à la source sur bénéfice non commercial	√	√	√	√
54	Taxe spéciale			√	
55	Amendes et Pénalités (DGID)	√	√	√	√
DGD					
56	Redevance statistique à l'exportation	√			
57	Redevance statistique à l'importation	√	√		
58	Autres Droits et taxes douanières	√	√	√	√
59	Taxe communautaire d'intégration (TCI)	√	√		
60	Taxe d'union Africaine (TUA)	√	√		
61	Revenue Sharing Tax (RST)	√	√		
62	Amendes et Pénalités (DGD)	√	√		



Analyse de la Matérialité

□ Périmètre des flux

Réf	Nomenclature des flux	Pétrolier	Minier	Raffinerie	Transport Pétrolier
	Flux de paiement en numéraire				
	DGTM				
63	Appui Institutionnel à la DGTM		√		
64	Taxe sur les granulats		√		
65	Taxe sur l'orpaillage		√		
66	Droit fixe		√		
67	Redevance superficière		√		
68	Taxe d'extraction (fortage et taxe minière)		√		
69	Taxe sur la Rente Minière (TRM)		√		
70	TAXE D'EXPLOITATION DE BIJOUTERIE		√		
71	Droit de sortie sur l'exportation de l'Or (0,5%)		√		
72	Amendes et Pénalités (DGTM)		√		
	TOTCO				
73	Droit de passage				√
	CNPS				
74	Cotisation patronale CNPS	√	√	√	√
	CNRT				
75	Cotisation patronale CNRT	√	√	√	√
	ARSAT				
76	Redevance ARSAT	√		√	
	Fond d'entretien routier				
77	Redvance FER			√	



Analyse de la Matérialité

□ Périmètre des flux

Réf	Nomenclature des flux	Pétrolier	Minier	Raffinerie	Transport Pétrolier
	Flux de paiement en numéraire				
	DG. Domaines				
78	Redevance SRN			√	
	ANAT /ONAPE				
79	ANAT			√	
80	Frais d'Autorisation d'Emploi	√			
	Tous				
81	Autres paiements significatifs (sup à 50 millions de FCFA)	√	√	√	√
	Transferts (rubrique réservée uniquement aux Régies Financières)				
82	Transferts des revenus pétroliers aux CPGRP (+)	√	√	√	√
83	Transferts des revenus miniers aux collectivités dans les régions de production	√	√	√	√
84	Autres Transferts aux communes	√	√	√	√
85	Transfers des revenus miniers à la SONEMIC	√	√	√	√
86	Transferts de la RSE pétrolier/minier au FNDS	√	√	√	√



Analyse de la Matérialité

□ Marge d'erreur acceptable

Pour les besoins des travaux de rapprochement, nous proposons la reconduction de ces seuils :

- ❖ 2% : la marge d'erreur acceptable pour les écarts de réconciliation (après ajustements) ;
- ❖ 1 millions FCFA (L'équivalent d'environ 2 000 USD) : à partir duquel un écart nécessite la collecte des justificatifs nécessaires auprès des parties déclarantes





7. Formulaire de déclaration 2023 : Les changements



Évolutions apportées aux formulaires de déclaration ITIE 2023

N°	Désignation	Situation	Entités déclarantes		
			Entreprises Extractives et de transport	Entreprises publiques	Régies Financières
4	<u>Exportations & ventes</u>	Modifié	✓	✓	DGTP/DGTM/DG DDI
5	<u>Production</u>	Modifié	✓	✓	DGTP/DGTM



Évolutions apportées aux formulaires de déclaration ITIE 2023

Exportations & Ventes locales

N° /REF EXPEDITION/ CARGAISON (Pour les exportations)	Date de l'expédition ou Mois de la vente	Minerais/ Substance exportés ou vendu	Poids /volume	Unité (à renseigner)	Qualité (concentration)	Valeur totale (FOB) (en USD)	Valeur totale (FOB) (en FCFA)	Entité acheteuse		Pays destinataire de l'expédition /la cargaison	Projet	Région	Prix de vente/bbl en USD	Décote /brent en USD	Code HS	
								Nom	Entité acheteuse est une société affiliée/asso- ciée (Oui/Non)							
Total																



Nouveaux formulaires 2023

Production

Date/mois de la production	Type/qualité du produit	Code HS	Champs/permis	Unité (à renseigner)	Quantité brute	Quantité nette	Valeur totale (**) (en FCFA)	Valeur totale (en USD)	Projet (*)	Région du projet	Méthode de valorisation (Prix fiscal, valeur servant à la liquidation de redevance....)
Total					0			0			

(*) Le projet correspond au permis/autorisation pour le secteur minier et au contrat pour le secteur pétrolier

(**) La valorisation doit être estimée sur la base du prix moyen mensuel à l'export pour chaque qualité .



8. Points nécessitant une décision du comité



Points nécessitant une décision du comité

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décision du Comité
Périmètre des sociétés	Hydrocarbures	Valider la reconduction du périmètre 2022 avec l'ajout du PCT	
Périmètre des sociétés	Mine et carrières	Valider la prise en compte du secteur à travers la déclaration unilatérale de l'Etat	
Périmètre des flux	Hydrocarbures et Mine	Valider la reconduction du périmètre 2022	
Marge d'erreur acceptable	Hydrocarbure et Mine	Retenir le taux de 2% comme marge d'erreurs acceptables cumulées au-dessous duquel, les écarts finaux cumulés après ajustements.	
Seuil d'erreur non significative	Hydrocarbure et Mine	Retenir le seuil de de 1 millions de FCFA au-dessous duquel, le Comité considère qu'une différence entre les données de l'État et celles de la société pour un flux de paiement est mineure.	
Nouveaux formulaires	Hydrocarbure et Mine	Valider les modifications apportées aux modèles de déclarations sur la production et l'exportation	
		Pour le secteur des hydrocarbures, retenir/Exclure les Comités Provinciaux de Gestion des Revenus Pétroliers dissous en 2025 ?	
Transferts infranationaux	Hydrocarbure et Mine	Pour le secteur minier, en l'absence de données suffisantes sur les transferts par commune, la divulgation sera faite sur la base de la déclaration unilatérale	



Points nécessitant une décision du comité

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Définition de la Propriété effective	Sociétés du périmètre en dehors des entreprises cotées ou filiales exclusifs de sociétés cotées	<p>Reconduction de la définition adoptée pour le rapport 2022 avec le seuil de 10% pour l'indentification des BE.</p> <p>Les PPE sont considérées comme bénéficiaires effectifs quel que soit leur niveau de propriété.</p>	
Définition des PPE	Sociétés du périmètre en dehors des entreprises cotées ou filiales exclusifs de sociétés cotées	<p>Reconduction de la définition adoptée pour le rapport 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Les personnes de nationalité étrangère qui exercent ou ont exercé d'importantes fonctions publiques dans un pays étranger, par exemple, les chefs d'État ou de gouvernement, les politiciens de haut rang, les hauts responsables au sein des pouvoirs publics, les magistrats et militaires de haut rang, les dirigeants d'entreprise publique et les hauts responsables de partis politiques". - "les personnes physiques de nationalité tchadienne qui exercent ou ont exercé d'importantes fonctions publiques dans le pays, par exemple, les chefs d'État ou de gouvernement, les politiciens de haut rang, les hauts responsables au sein des pouvoirs publics, les magistrats et militaires de haut rang, les dirigeants d'entreprise publique et les hauts responsables de partis politiques". 	

Points nécessitant une décision du comité

Points de décision	Couverture	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Assurance des données sur la Propriété effective	Sociétés du périmètre et sociétés retenues pour une déclaration unilatérale	<p>Le formulaire de déclaration doit être signé par le représentant habilité de l'entreprise déclarante ?</p> <p>Aucune société à risque n'a été identifiée nécessitant le recours à une collecte de justificatifs supplémentaires ?</p>	
Collecte des Données sur la propriété effective	Sociétés du périmètre et sociétés retenues pour une déclaration unilatérale	<p>La collecte dans le cadre du rapport couvrira les entreprises sélectionnées dans le périmètre de réconciliation?</p> <p>L'ITIE-Tchad prendra les dispositions nécessaires pour inviter les autres entreprises extractives à soumettre une déclaration.</p> <p>Aucune société à risque n'a été identifiée hormis celles retenues dans le périmètre de conciliation. Pour les sociétés non retenues dans le périmètre de conciliation</p>	



Points nécessitant une décision du comité

Points de décision	Couverture	Décisions à prendre	Décisions
Assurance des données	Sociétés extractives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Signature par une personne habilitée à représenter l'entreprise extractive ; ✓ Soumettre une preuve que les états financiers de 2023 ont été audités; ✓ Certification par <u>un auditeur externe</u> pour les sociétés ayant la qualité d'opérateurs en production . 	
Assurance des données	Régies financières	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Signature par un officiel habilité de la régie financière déclarante ✓ Certification par la Cour des Comptes. 	
Assurance des données	SHT / SHT PCCL/PCT SONEMIC et SONACIM	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Signature par le représentant habilité de l'entité ✓ Certification par un <u>auditeur externe</u>. 	



Points nécessitant une décision du comité

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Octroi des permis	Mines et carrières Hydrocarbures	Quelle méthodologie à retenir pour l'évaluation et la divulgation des éventuels écarts : <ul style="list-style-type: none">• Lettre d'affirmation de la DGTP? DGMG?• Existe-t-il une évaluation effectuée par des structures de contrôle?• La sélection de dossiers pour une revue externe ? Méthodes? Dossiers présentant des risques particuliers?• Quel est le niveau du risque perçu pour les octrois et transferts réalisée en 2023 ?	



Points nécessitant une décision du comité

Dossiers sélectionnés pour une revue des procédures d'octroi de permis

Risques	Facteurs d'évaluation	Évaluation des risques
Risque lié à la procédure	<ul style="list-style-type: none">➤ La complexité du cadre réglementaire➤ Le recours à une procédure exceptionnelle➤ Les changements affectant Les procédures➤ Le volume des dossiers traités	<ul style="list-style-type: none">➤ La procédure pour l'octroi des autorisations est simplifiée comparée à celle appliquée à l'octroi des titres miniers➤ Aucune procédure exceptionnelle et aucun changement n'ont été relevés au cours de l'année
Risque lié à la capacité demandeur	<ul style="list-style-type: none">➤ La propriété du demandeur➤ Historique du demandeur➤ Historique du permis➤ La nature et la superficie du permis➤ La nature du contrat	<ul style="list-style-type: none">➤ Les autorisations ne requièrent pas de capacités techniques et financières très importantes➤ La superficie des autorisations est beaucoup moins importante que celles des titres miniers
Risque lié à la fraude et la corruption	<ul style="list-style-type: none">➤ Structure de La propriété➤ L'existence de PPE dans La propriété de l'entreprise➤ La perception de La réputation de l'entreprise par La société civile et l'industrie➤ Délais de traitement➤ La vulnérabilité du secteur aux risque des flux illicites et de blanchiment d'argent➤ L'existence de contestations ou de recours	<ul style="list-style-type: none">➤ Les enjeux financiers liés aux autorisations sont beaucoup moins importants que ceux liés aux titres miniers➤ Absence de contestations ou de recours



Points nécessitant une décision du comité

Dossiers sélectionnés pour une revue des procédures d'octroi de permis

Denomination	Matière	Statut	Ref	Type	Date Demande	Date Permis	Date Fin
La Société CAM INVESTMENT GROUP	Graphite	Permis en cours	ARRETE N° 134PT/PMT/MMG/SG/DGG/DRG/S RGMM/2023	Permis d'Exploitation Industrielle	08/03/2023	20/09/2023	19/09/2027



Points nécessitant une décision du comité

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Dépenses quasi budgétaires	Hydrocarbures	Définition : Reconduction de la définition adoptée pour rapport ITIE 2022 ? La DGTCP, la SHT, la SHT PCCL, la PCT ainsi que la SONACIM et la SONEMIC seront sollicitées pour reporter toutes les dépenses quasi-budgétaires selon la définition indiquée ci-dessus, sans application de seuil de matérialité.	
Dépenses quasi budgétaires	Hydrocarbures	Le Comité convient de publier que la SRN et la SHT seront sollicitées pour reporter les compensations et SWAP d'électricité et les remboursements de dettes éventuelles en contrepartie de ventes du pétrole brute	



Points nécessitant une décision du comité

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Publication des états financiers des entreprises d'Etat	Hydrocarbures /Mines	Conformément à l'exigence 2.6 de la Norme ITIE, le Comité convient que la SHT, SHT PCCL, PCT & SONACIM et SONEMIC seront sollicitées pour envoyer leurs états financiers détaillés au titre de l'exercice 2023	
Publication d'informations sur les perspectives de revenus de l'État	Hydrocarbures	Le Comité convient de solliciter la SHT pour fournir des informations sur les prévisions de production et de prix des matières premières ainsi que sur la pérennité des revenus, leur dépendance à l'égard des ressources naturelles et toute prévision de revenus.	



Points nécessitant une décision du comité

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Accords de troc/ infrastructures	Mines et carrières Hydrocarbures	<p>Définition : Reconduction de la définition adoptée pour rapport ITIE 2022 ?</p> <p>Sur la base de la définition retenue , le Comité convient :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ L'absence de tels accords dans le secteur des hydrocarbures ?✓ L'absence de tels accords dans le secteur des mines et carrières ?✓ Solliciter les entreprises déclarantes, la SHT et le DGTCP de reporter les données sur les accords éventuels selon le modèle dans le formulaire de déclaration.	



Points nécessitant une décision du comité

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Niveau de désagrégation	Mines et carrières Hydrocarbures	<p>Définition : Reconduction de la définition adoptée pour rapport ITIE 2022 : Le projet correspond à :</p> <p>Pour le Secteur des hydrocarbures : Le bloc pétrolier/Contrat pétrolier</p> <p>Pour le secteur des mines : le permis ou l'autorisation</p> <p>Absence de projets couvrant plusieurs accords substantiellement interconnectés pour l'année 2022.</p> <p>Reconduire la liste des flux à reporter par projet.</p>	



Points nécessitant une décision du comité

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Niveau de désagrégation			
	N°	Nomenclature des flux	Projet (Oui/Non)
	Paielements en nature		
	1	Part de la production de l'État (Profit Oil État)	Oui
	2	Part de la production de SHT (Profit Oil - Cost Oil SHT)	Oui
	3	Redevance sur production	Oui
	4	Tax Oil collecté	Oui
	5	Interest Oil - Etat contractant	Oui
	6	Interest Oil SHT Contractant	Oui
	7	Interest Oil SHT PCCL Contractant	Oui
	Paielements en numéraire		
	DGTP		
	9	Contribution à l'équipement (MPME/DGTP)	Oui
	10	Frais d'audit des coûts	Oui
	SHT		
	11	Redevance sur production	Oui
	12	Tax Oil collecté	Oui
	13	Interest Oil - Etat contractant	Oui
	14	Interest Oil SHT Contractant	Oui
	15	Interest Oil SHT PCCL Contractant	Oui
	16	Commission de commercialisation collectée par la SHT	Oui



Points nécessitant une décision du comité

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
--------------------	---------	---------------------	---------------------

Niveau de désagrégation

N°	Nomenclature des flux	Projet (Oui/Non)
Paiements en numéraire		
DGCPT		
20	Bonus de Signature	Oui
21	Bonus d'attribution d'autorisation d'exploitation	Oui
23	Taxe sur cession d'actif	Oui
24	Taxe Ad valorem	Oui
25	Taxe de bornage	Oui
26	Taxe sur le Natron	Oui
DGID		
29	Impôt sur les Sociétés (IS)	Oui / Non
46	Droits au titre de l'octroi des permis environnementaux	Oui
47	Provisions pour travaux d'abandon/réhabilitation	Oui
49	Indémnisations pour dommages causés à l'environnement	Oui



Points nécessitant une décision du comité

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
--------------------	---------	---------------------	---------------------

Niveau de désagrégation

N°	Nomenclature des flux	Projet (Oui/Non)
Paiements en numéraire		
DGTM		
64	Taxe sur les granulats	Oui
66	Droit fixe	Oui
67	Redevance superficielle	Oui
68	Taxe d'extraction (fortage et taxe minière)	Oui
69	Taxe sur la Rente Minière (TRM)	Oui
Paiements Sociaux		
85	Paiements sociaux obligatoires	Oui



9. Calendrier



CALENDRIER - Rapport ITIE 2023

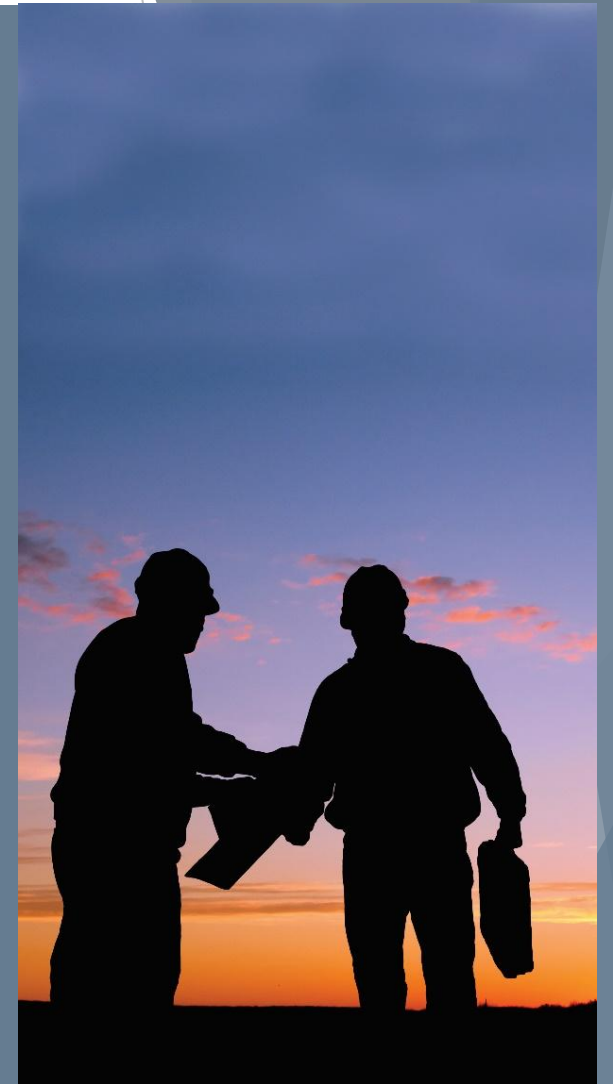
(Composante 1)

N°	ACTIVITÉ	DATE
1	<u>Examen par le Comité</u> du projet de rapport d'étude de cadrage, y compris le projet de formulaire de déclaration (FD), en vue approbation	22/10/2025
2	Atelier de formation à l'utilisation des FD puis transmission desdits FD aux entités déclarantes retenues dans le périmètre du rapportage 2022	23/10/2025
3	Transmission à l'Administrateur Indépendant (AI) de la version électronique des FD par les entités du périmètre ITIE	31/10/2025
4	Transmission à l'AI des FD dûment signés et certifiés	07/11/2025
5	Transmission du rapport ITIE préliminaire (rapport provisoire) en vue examen par le Comité	16/12/2025 *
6	Echanges avec l'AI concernant les observations du Comité sur le rapport ITIE préliminaire, via des mails, des téléconférences ou toute autre modalité	23/12/2025
7	Transmission de la version finale	27/12/2025

* Sous réserve de la transmission des données par les entités déclarantes dans les délais susmentionnés



V. Echanges & questions diverses



Merci pour votre attention

A faint, dark blue world map is visible in the background of the slide, centered behind the text.

ENERTEAM

Ennour Building, 6th Floor

Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Office +216 27 596 595

E-mail: enerteam@enerteam.tn